



# Nourrir l'espoir

Un parcours de soutien  
par les pairs pour les  
 survivants de la traite  
 des personnes

RAPPORT DE RECHERCHE

Chef de projet : Voice Found

Partenaire de recherche : Le centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes

Financé par : Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)



Le centre canadien  
pour mettre fin à la  
traite des personnes

Voice Found.

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>3</b>
Recommandations à l'intention des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux : .....	4
Recommandations pour les organisations de lutte contre la traite des êtres humains : .....	4
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>Termes et définitions</b> .....	<b>7</b>
<b>Principales conclusions</b> .....	<b>8</b>
1. Perceptions du soutien par les pairs .....	8
2. Avantages des programmes de soutien par les pairs .....	9
3. Défis liés aux programmes de soutien par les pairs .....	17
4. Mettre en œuvre avec succès des programmes de soutien par les pairs .....	27
<b>Recommandations</b> .....	<b>31</b>
Pour les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux .....	31
Pour les organisations de lutte contre la traite des êtres humains .....	31
<b>Conclusion</b> .....	<b>32</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>33</b>
Annexe A : Méthodologie .....	33
Annexe B : Répartition des sources utilisées pour la revue de la littérature .....	35
Annexe C : Profil des participants à la consultation .....	37
Annexe D : Fiche d'information sur les pairs aidants de Nurturing Hope ((Nourrir l'espoir) .....	40
Annexe E : Fiche d'information sur les prestataires de services « Nurturing Hope » (Nourrir l'espoir) .....	43
Annexe F : Formulaire de consentement « Nurturing Hope » (Nourrir l'espoir) .....	46
<b>Références</b> .....	<b>47</b>
<b>Notes de fin</b> .....	<b>49</b>

## Remerciements

Voice Found tient à remercier sincèrement les membres du comité de pilotage du projet dont les conseils, l'expertise et l'expérience professionnelle et vécue ont éclairé ce travail. Leurs contributions réfléchies ont permis de garantir que la recherche reflète à la fois les réalités du terrain et les efforts plus larges déployés pour lutter contre la traite des personnes au Canada.

Ce rapport a été commandé par **Voice Found** dans le cadre d'un projet visant à renforcer la compréhension et les réponses face à la traite des personnes au Canada.

Les recherches pour ce rapport ont été menées par **Le centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes**.

Ce projet a été financé par **Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)**. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.



Femmes et Égalité  
des genres Canada

Women and Gender  
Equality Canada

Droits d'auteur © 2026 Voice Found. Tous droits réservés.

# Résumé

Le soutien par les pairs, en tant que modèle de soins et de rétablissement, est bien établi dans les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Il s'agit d'un modèle qui permet aux personnes ayant vécu des traumatismes et des expériences similaires de partager, de nouer des liens et de se rétablir. Dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains, le soutien par les pairs est considéré comme une pratique prometteuse, offrant des avantages significatifs aux survivants. Cependant, la mise en œuvre d'un tel modèle au sein d'organisations de lutte contre la traite des êtres humains n'a pas été aussi bien documentée.

Consciente de cette lacune de connaissances, l'organisation à but non lucratif Voice Found, basée à Ottawa, a lancé un projet pluriannuel visant à explorer comment intégrer, de manière éthique, un modèle de soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des personnes. Financé par Femmes et Égalité des genres Canada, le projet « Nurturing Hope: A Peer Support Path for Trafficking Survivors » (Nourrir l'espoir : un parcours de soutien par les pairs pour les survivants de la traite) s'est déroulé en trois phases :

- 1) Mener des recherches sur les perceptions, les avantages, les défis et les éléments clés du soutien par les pairs pour les survivants de la traite des êtres humains;
- 2) Mettre à l'essai un programme de formation et de mise en œuvre du soutien par les pairs dans quatre régions canadiennes; et
- 3) Évaluer le programme.

Le Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes s'est associé à Voice Found pour diriger le volet de recherche du projet. Le Centre a utilisé les méthodes suivantes pour recueillir des informations :

**Consultations avec les parties prenantes :** Les fournisseurs de services et les pairs aidants ont été consultés au moyen d'entrevues menées auprès d'informateurs clés et de soumissions écrites. Au total, 44 consultations ont eu lieu, représentant 34 organisations de divers secteurs et de régions géographiques partout au Canada.

**Revue de la littérature :** L'étude a porté sur 49 sources, dont des articles universitaires, des rapports d'organisations non gouvernementales (ONG) et des rapports gouvernementaux publiés entre 2010 et 2025 dans divers pays. Les sources examinées traitaient du soutien par les pairs dans plusieurs secteurs, tels que la santé mentale, la traite des êtres humains et d'autres formes de violence fondée sur le genre.

Les résultats de la recherche montrent qu'un modèle de soutien par les pairs présente des avantages significatifs pour toutes les parties prenantes : les pairs/utilisateurs des services, les pairs aidants et les organismes prestataires de services. Le soutien par les pairs favorise l'espoir de guérison, réduit l'isolement et la stigmatisation, et améliore le processus de guérison des pairs/utilisateurs de services. Les pairs aidants en tirent des avantages en termes de développement personnel, d'acquisition de compétences et d'autonomisation. Pour les prestataires de services, les programmes de soutien par les pairs sont un moyen d'intégrer la valeur de l'expérience vécue dans leurs organisations, en créant des espaces plus inclusifs, crédibles et authentiques, mieux adaptés aux traumatismes subis par les survivants (tant les pairs que les pairs aidants).

Les résultats soulignent également les défis liés à l'intégration d'un modèle de soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains. Le succès dépend à la fois de la préparation de l'organisation et de celle des pairs aidants. Des obstacles tels que le financement limité, le manque de clarté des rôles et des responsabilités, la rigidité des politiques et des procédures, et l'absence de soutien solide aux employés peuvent nuire à la sécurité et à l'efficacité, entraînant un risque d'épuisement professionnel et de retraumatisation.

La recherche a conclu que les programmes de soutien par les pairs étaient plus efficaces lorsque les pairs aidants eux-mêmes bénéficiaient d'un soutien adéquat. Les éléments clés nécessaires à cet effet comprenaient une supervision rigoureuse, des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel, une rémunération équitable et un soutien supplémentaire en matière de santé mentale et de bien-être. Les recommandations suivantes garantissent que ces éléments sont prioritaires afin qu'un modèle de soutien par les pairs puisse être mis en œuvre avec succès dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains.

## Recommandations à l'intention des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux :

- 1) S'engager à fournir un financement soutenu et accru aux organisations de lutte contre la traite des êtres humains afin qu'elles puissent élaborer, mettre en œuvre et gérer des programmes de soutien par les pairs. Ce financement devrait être suffisamment souple pour :
  - Embaucher des pairs aidants et le personnel de supervision nécessaire pour les soutenir;
  - Offrir des niveaux de rémunération appropriés, y compris les salaires et les avantages sociaux;
  - Permettre l'accès à des experts ou à des consultants en la matière afin d'accroître la capacité à intégrer l'expertise acquise par l'expérience dans tous les aspects de l'organisation; et
  - Développer des outils et du matériel de formation pour aider à accroître la capacité organisationnelle et la compréhension de la valeur du soutien par les pairs.
- 2) Étudier la possibilité d'élaborer un processus normalisé d'accréditation ou de certification du soutien par les pairs à l'échelle provinciale et/ou nationale. Ce processus doit être mené en collaboration avec des personnes ayant vécu l'expérience de la traite.

## Recommandations pour les organisations de lutte contre la traite des êtres humains :

- 1) Reconnaître le soutien par les pairs comme partie intégrante de l'équipe en définissant clairement les attentes liées à ce rôle, en offrant une rémunération équitable et en apportant un soutien;
- 2) Intégrer des discussions sur les rôles, les responsabilités, la définition des limites et les soins personnels des pairs aidants dans les processus d'intégration;
- 3) Veiller à ce que le personnel de soutien non pair comprenne clairement le rôle des pairs aidants au sein de l'organisation, ainsi que leur propre rôle, afin d'atténuer toute tension ou tout malentendu;
- 4) Développer une formation complète et abordable pour le personnel, spécifiquement axée sur le soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains;
- 5) Élaborer des protocoles de sécurité solides et clairs pour protéger les pairs aidants et les pairs, en particulier lorsqu'ils ont partagé des traumatismes complexes;
- 6) Créer des occasions pour les pairs aidants de réseauter et de tisser des liens entre eux, y compris des occasions de rencontrer des pairs aidants d'autres organisations;
- 7) Donner la priorité au bien-être du personnel afin de prévenir l'épuisement professionnel et la revictimisation; et
- 8) Sensibiliser les organisations partenaires et le public à la valeur et au rôle du soutien par les pairs.

# Introduction

Le soutien par les pairs est une pratique prometteuse pour aider les survivants de la traite des êtres humains à se remettre de leurs expériences. Ce modèle est centré sur l'expérience vécue par les survivants et permet aux personnes ayant subi des traumatismes similaires de partager, de créer des liens et de se remettre de la complexité de leurs expériences de traite. Une relation entre pairs peut améliorer la compréhension et favoriser le rétablissement, créant ainsi un système de soins plus complet et holistique pour les survivants.

Cependant, la mise en œuvre d'un tel modèle dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains soulève des défis majeurs. Sans formation adéquate, sans ressources, sans normes tenant compte des traumatismes et sans orientation vers le rétablissement, les pairs aidants peuvent subir un nouveau traumatisme et un épuisement professionnel. De même, les organisations peuvent ne pas avoir la capacité ni les ressources nécessaires pour gérer et administrer efficacement de tels programmes.

Consciente de ce besoin, l'organisation à but non lucratif Voice Found, basée à Ottawa, a développé en 2021 le programme Ethical Peer Support (EPS), un programme de formation et de mise en œuvre de 10 semaines destiné aux organisations et aux personnes qui utilisent (ou souhaitent utiliser) le soutien par les pairs dans le cadre de leur travail. En 2023, Voice Found a reçu un financement pluriannuel de la part de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) afin d'améliorer, d'étendre et d'évaluer son programme EPS. Ce projet, intitulé « Nurturing Hope: A Peer Support Path for Trafficking Survivors » (Nourrir l'espoir : un parcours de soutien par les pairs pour les survivants de la traite des personnes), comprenait trois phases :

- **Phase 1 :** Mener des recherches et mobiliser les parties prenantes afin d'identifier les avantages, les défis et les obstacles liés à la mise en œuvre et au fonctionnement des programmes de soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains;
- **Phase 2 :** Mise à l'essai du programme EPS dans quatre régions canadiennes (Ouest canadien, Prairies, Canada atlantique, Centre du Canada); et
- **Phase 3 :** Évaluation du programme par un évaluateur externe.

Voice Found s'est associé au Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes (le Centre) afin de mener les phases de recherche et d'évaluation du projet. Le Centre est un organisme caritatif national, créé en 2016, qui se consacre à la lutte contre toutes les formes de traite des personnes au Canada. En tant qu'organisation nationale de référence, le Centre se concentre sur quatre domaines prioritaires : l'éducation et la sensibilisation du public, la recherche et la collecte de données, la mobilisation et le transfert de connaissances, ainsi que l'élaboration de politiques et la défense des droits. Le Centre travaille avec des parties prenantes et des organisations partageant les mêmes idées, notamment des organismes à but non lucratif, des entreprises, des gouvernements et des survivants de la traite des personnes, afin de promouvoir les meilleures pratiques, d'éliminer les doubles emplois à travers le Canada et de permettre une coordination intersectorielle en donnant accès à des réseaux et à des compétences spécialisées. Le Centre gère la ligne d'assistance téléphonique canadienne contre la traite des personnes, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, qui offre un espace multilingue, sûr, adapté aux traumatismes et confidentiel pour demander de l'aide, entrer en contact avec des services et signaler des renseignements aux forces de l'ordre. Si la ligne d'assistance fournit une aide localisée et immédiate aux victimes et aux survivants, elle permet également de compiler des données afin de contribuer à démanteler les réseaux de traite.

À partir de 2024, le Centre a lancé la phase de recherche du projet « Nurturing Hope » (Nourrir l'espoir) afin de déterminer comment le soutien par les pairs a été intégré dans le secteur de la lutte contre la traite des personnes et où des améliorations pourraient être apportées. La recherche s'est concentrée sur les domaines suivants :

- Perceptions du soutien par les pairs;
- Avantages des programmes de soutien par les pairs pour les organisations, les pairs aidants et les pairs;
- Les défis liés à la mise en œuvre et au fonctionnement des programmes de soutien par les pairs; et
- Composantes nécessaires à la mise en œuvre réussie des programmes de soutien par les pairs.

Ce rapport s'appuie sur la littérature universitaire et sur des entretiens avec des parties prenantes pour fournir des informations sur les programmes de soutien par les pairs dans le contexte canadien.

# Termes et définitions

Le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains, comme la plupart des secteurs, englobe une grande variété d'organisations, de services, d'approches et de philosophies. Certains termes peuvent être préférés à d'autres selon les préférences individuelles. Dans le présent rapport, les termes suivants sont utilisés afin de fournir des définitions cohérentes pour discuter du soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains :

**Expérience vécue** : expertise acquise par les survivants grâce à leur expérience directe et personnelle dans des situations liées à la traite des êtres humains. Lorsqu'elle est utilisée de manière éthique et consensuelle, cette connaissance empirique offre un aperçu essentiel des obstacles systémiques et des solutions centrées sur les survivants, éclairant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes avec authenticité, pertinence et respect.

**Pair** : personne ayant vécu l'expérience de la traite des êtres humains et qui s'engage dans une relation de soutien par les pairs fondée sur le respect mutuel, la compréhension commune et l'autonomisation. Dans le contexte des programmes de soutien par les pairs, ce terme reconnaît à la fois les connaissances empiriques de la personne et son rôle actif dans la guérison relationnelle, qui se distingue des modèles de services cliniques ou hiérarchiques.

**Pair aidant** : personne ayant vécu l'expérience de la traite des êtres humains qui, après avoir fait un choix éclairé et suivi une préparation appropriée, offre un soutien relationnel, émotionnel et pratique à d'autres personnes ayant vécu des expériences similaires. Son rôle repose sur le respect mutuel, la compréhension partagée et les principes tenant compte des traumatismes, sans exiger la divulgation de traumatismes personnels.

**Utilisateur de services** : personne ayant vécu l'expérience de la traite des êtres humains et qui utilise activement les services offerts par une organisation. Ce terme met l'accent sur l'accès au soutien tout en reconnaissant l'autonomie, la dignité et le potentiel de collaboration de la personne. Dans le contexte du soutien par les pairs, il peut recouper le terme « pair », mais il convient de faire la distinction afin de respecter la nature relationnelle et réciproque des rôles des pairs.

**Survivant** : terme général désignant une personne ayant subi le traumatisme lié à la traite des êtres humains. Dans le contexte des programmes de soutien par les pairs, cela inclut les pairs de soutien, qui fournissent le soutien, et les pairs ou utilisateurs des services, qui le reçoivent.

# Principales conclusions

## 1. Perceptions du soutien par les pairs

Le soutien par les pairs est une pratique bien établie dans des secteurs tels que la santé mentale, la toxicomanie et les services aux personnes handicapées, et son efficacité fait l'objet de recherches dans ces domaines depuis des décennies. Ces dernières années, d'autres secteurs se sont intéressés à l'adoption de ce modèle, notamment dans le cadre de programmes de soutien aux victimes de violences conjugales, d'agressions sexuelles et de la traite des êtres humains. Bien que sa mise en œuvre varie d'un secteur à l'autre, les chercheurs s'accordent généralement sur le fait que la caractéristique déterminante du soutien par les pairs est l'importance accordée aux expériences vécues communes.<sup>1,2,3,4,5</sup> Un pair aidant utilise explicitement son expertise acquise par l'expérience pour apporter un soutien social, émotionnel et pratique à d'autres personnes qui ont vécu ou vivent des expériences similaires, souvent traumatisantes.<sup>6</sup> La réciprocité, le respect mutuel, la collaboration, l'égalité et l'absence de jugement sont souvent cités comme principes fondamentaux du soutien par les pairs.<sup>7,8,9,10,11</sup>

Les participants à la consultation ont partagé ces conceptions du soutien par les pairs et ont résumé ce rôle comme suit :

- Un pair aidant doit avoir vécu l'expérience de la traite des êtres humains; et
- Cette personne doit mettre à profit son expérience pour établir des liens avec d'autres personnes dans une situation similaire et leur apporter son soutien, dans le cadre de son rôle au sein de l'organisation.

Un participant a décrit le soutien par les pairs de la manière suivante :

« Je pense que, pour simplifier, ce serait quelqu'un qui a vécu certaines expériences, qui s'en est éloigné, qui a mûri et appris. Cette personne se trouve à un moment de sa vie où elle souhaite aider les autres en leur servant en quelque sorte de modèle... Le fait de savoir que quelqu'un a vécu une expérience similaire a une valeur incroyable pour [nos pairs], car ils ont l'impression que [le personnel] n'a aucune idée de ce qu'ils ont vécu ou de ce qu'ils vivent actuellement. »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

**La réciprocité, le respect mutuel, la collaboration, l'égalité et l'absence de jugement sont souvent cités comme principes fondamentaux du soutien par les pairs.**



Les participants ont également souligné l'importance de l'expérience vécue au-delà d'un seul rôle ou d'un seul programme. Ils ont suggéré, par exemple, que la planification stratégique, l'élaboration de programmes et la création de politiques devraient également être dirigées, éclairées et co-crées par les survivants afin de « promouvoir des changements positifs dans les programmes et les politiques ». Certains participants, prestataires de services, s'efforçaient déjà d'intégrer l'expérience vécue dans tous les aspects de leur organisation. D'autres ont déclaré que c'était quelque chose qu'ils aspiraient à mettre en œuvre.

L'importance d'intégrer les voix et les expériences des survivants dans tous les aspects d'une organisation a été un élément central de la recherche sur la lutte contre la traite des êtres humains. L'engagement éthique des survivants a été considéré comme « essentiel dans la lutte contre la traite des êtres humains »<sup>12</sup>, agissant comme un « rappel à la réalité [pour] guider les efforts de sensibilisation, de défense, de prestation de services, de recherche et d'élaboration de politiques dans le domaine de la lutte contre la traite ».<sup>13</sup> Cela impliquait un engagement allant au-delà du simple « partage de leur histoire » par les survivants ou de leur participation à des consultations ponctuelles. La possibilité d'exprimer leurs préoccupations, d'identifier les défis, de dénoncer les structures et les pratiques douteuses, parfois contraires à l'éthique, était considérée comme essentielle. Tout aussi importante était la capacité des personnes ayant vécu cette expérience à occuper des postes décisionnels clés afin d'améliorer les pratiques et de garantir la pertinence des programmes pour les survivants.<sup>14151617</sup>

## 2. Avantages des programmes de soutien par les pairs

Les programmes de soutien par les pairs visent à mettre à profit l'expertise des personnes ayant vécu des expériences similaires afin d'aider leurs pairs ou les utilisateurs de services. Cependant, de nombreuses preuves mettent en évidence les avantages de ces programmes pour les pairs aidants eux-mêmes, ainsi que pour les organisations qui les gèrent. Ces avantages sont interdépendants, mutuellement avantageux et peuvent déboucher sur des approches solides et centrées sur la communauté en matière de prestation de services. Cette section évalue les avantages pour les pairs et les utilisateurs de services, les pairs aidants et les organisations.

### a) Avantages pour les pairs/utilisateurs des services

La documentation disponible présente clairement les avantages des programmes de soutien par les pairs pour les pairs et les utilisateurs de services. Ces programmes peuvent avoir des effets durables sur le bien-être émotionnel, psychologique et social des survivants. Ces

« Cela donne aux pairs/aux utilisateurs du service de l'espoir et la certitude qu'ils sont vraiment compris et acceptés, car ils savent que leur pair aidant a lui-même vécu un traumatisme. »

—PARTICIPANT PAIR AIDANT



« Le fait d'avoir quelqu'un qui a survécu à l'exploitation sexuelle et à la traite des êtres humains et qui s'en est sorti inspire de l'espoir aux personnes qui vivent actuellement cette situation. Cela montre qu'avec un soutien adéquat et beaucoup de travail, il est possible de surmonter ces traumatismes et que le changement est possible. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

« Ils [les survivants] se sentent extrêmement isolés une fois qu'ils ont quitté le centre, et le fait d'avoir quelqu'un qui comprend ce qu'ils vivent est précieux. »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

avantages, confirmés par les personnes ayant participé aux consultations des parties prenantes, peuvent être résumés sous les thèmes suivants.

**Compréhension mutuelle :** Les programmes de soutien par les pairs ont aidé les pairs en les mettant en relation avec quelqu'un ayant vécu une expérience similaire et mieux placé pour comprendre leur situation.

Cette compréhension commune a fourni le soutien social indispensable au bien-être physique et mental<sup>18</sup> et a jeté les bases nécessaires à l'établissement de relations de confiance à l'avenir.<sup>19</sup> Ces liens sociaux solides pourraient constituer des mesures de protection contre la revictimisation, « en créant une communauté solidaire pour faciliter la réinsertion et en réduisant ou en prévenant les activités nuisibles ».<sup>20</sup>

**Espoir et rétablissement renforcés :** Les pairs aidants ont servi de modèles pour leurs pairs et les utilisateurs des services, en leur donnant l'exemple positif de personnes ayant « réussi à surmonter leurs expériences traumatisantes ».<sup>21</sup>

Les pairs aidants étaient un « exemple vivant et concret d'espoir et de guérison »,<sup>22</sup> contribuant à motiver leurs pairs et les utilisateurs des services à croire en leur propre rétablissement et en leur réintégration.

**Réduction de l'isolement, de la honte et de la stigmatisation :** Travailler avec un pair aidant a permis aux pairs et aux utilisateurs du service de se sentir moins seuls et de surmonter leur sentiment d'isolement à long terme.<sup>23</sup>

Cela a permis de réduire le sentiment de honte chez les pairs et les utilisateurs du service, leur permettant ainsi de « parler ouvertement et librement de leur vie et des difficultés auxquelles ils sont confrontés ».<sup>24</sup>

« Le soutien par les pairs [...] nous permet de voir que nous ne sommes pas seuls [...] on ressent cela, comme un sentiment d'appartenance [...] on n'est pas jugé pour quoi que ce soit, et on a donc tendance à partager des choses qu'on ne partagerait pas normalement. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

Cela pourrait également les aider à comprendre que ce qui leur est arrivé n'était pas de leur faute et qu'ils n'avaient pas à en avoir honte, ce qui permettrait de déstigmatiser leurs expériences et leurs conséquences dévastatrices.<sup>25,26</sup>

**Autonomisation, indépendance et encouragement :** Les programmes de soutien par les pairs ont apporté une aide concrète aux pairs et aux utilisateurs des services, notamment en développant des stratégies d'adaptation ou des mesures pour lutter

contre les routines, les pensées et les comportements négatifs.<sup>27</sup> Ce soutien a permis aux pairs et aux utilisateurs des services de renforcer leur confiance en leur capacité à atteindre leurs objectifs. Les participants à la consultation ont déclaré que les pairs/utilisateurs des services se sentaient écoutés et pris en considération, et qu'ils disposaient d'une certaine autonomie quant au choix des informations qu'ils souhaitaient partager et à la manière dont ils souhaitaient participer.

« Je pense que le soutien par les pairs est très important... vous allez à une réunion de soutien par les pairs et toutes ces personnes sont là, elles comprennent, vous voyez, et ces pensées que vous avez, c'est comme, oh oui, moi aussi je les ai... Je quittais ces réunions de soutien par les pairs en me sentant tellement mieux, tellement soulagée, et en quelque sorte purifiée. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

La participation à des programmes de soutien par les pairs a également amélioré l'accès à « l'information, aux connaissances et aux compétences »,<sup>28</sup> ce qui a conduit à une plus grande autonomisation et indépendance. Ces connaissances pourraient améliorer la capacité des pairs et des utilisateurs de services à naviguer dans les systèmes de services tels que les soins de santé et l'aide juridique,<sup>29,30</sup> et leur ouvrir des opportunités d'emploi.<sup>31</sup>

#### b) Avantages pour les pairs aidants

La recherche indique que les pairs aidants tirent grandement parti des programmes de soutien par les pairs. Comme pour les pairs et les utilisateurs de services, la participation à ces programmes a entraîné des répercussions personnelles, sociales et économiques. Les pairs aidants qui ont participé aux consultations ont indiqué que le rôle de pair aidant leur avait été bénéfique en raison de ce qu'il leur offrait.

**Développement personnel et acquisition de compétences :** Le rôle de soutien par les pairs a permis « d'acquérir des compétences, de s'épanouir personnellement et de renforcer l'estime de soi en accomplissant quelque chose d'utile ». <sup>32</sup> Cette évolution et cet apprentissage ont été réciproques, aidant à la fois les pairs/utilisateurs des services et les pairs aidants à mieux se comprendre et à mieux appréhender leurs expériences dans un environnement sûr et stimulant. <sup>33</sup>

La formation et le perfectionnement professionnel ont également été identifiés comme des avantages du rôle de pair aidant, car ils permettent d'améliorer leurs compétences professionnelles<sup>34</sup> et leur ouvrent de nouvelles perspectives

... les pairs/utilisateurs des services se sentaient écoutés et pris en considération, et qu'ils disposaient d'une certaine autonomie quant au choix des informations qu'ils souhaitaient partager et à la manière dont ils souhaitaient participer.



« Être pair aidant] m'a permis de mûrir en tant que personne. Chaque fois, je constate les avantages du partage avec les autres. »

—PARTICIPANT PAIR AIDANT



« Le travail de pair aidant repose sur une relation d'égalité avec les autres, où l'on partage si l'on se sent à l'aise et si l'on estime que cela sera bénéfique pour son pair. Ce partage aide à la fois le pair et le pair aidant. »

—PARTICIPANT PAIR AIDANT

d'emploi. Les pairs aidants ayant participé aux consultations ont apprécié ces occasions. Certains participants ont notamment mentionné avoir appris à animer des conversations en groupe (par exemple, en veillant à ce que chacun ait la possibilité de s'exprimer s'il le souhaite, en réorientant les sujets inappropriés) et à gérer leurs propres réactions pendant les discussions.

« Ces formations m'ont aidé à acquérir diverses compétences et connaissances... et m'ont fourni des informations sur la manière de gérer certaines situations. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

Pour l'un des participants, son rôle l'a aidé à « comprendre les défis et les obstacles auxquels les professionnels sont confrontés lorsqu'ils tentent d'apporter des changements », ce qu'il n'avait pas pleinement compris lorsqu'il avait lui-même recours à des services et à des aides.

**Autonomisation, indépendance et sens du devoir :** La capacité à mettre leur expérience au service d'autres survivants a aidé les pairs aidants à se sentir respectés et utiles, et à réduire leur propre stigmatisation interne.<sup>35</sup> Dans ce rôle, ils ont pu « transformer leurs expériences souvent négatives en un atout précieux, utile à d'autres ». <sup>36</sup> Cette capacité a favorisé un sentiment d'accomplissement et de compétence, conduisant à une confiance et à une estime de soi accrues.<sup>37</sup>

Les réponses des pairs aidants participant aux consultations ont corroboré les conclusions tirées de la littérature. Beaucoup ont déclaré trouver ce travail très gratifiant et estimer qu'il avait amélioré leur efficacité personnelle ou leur confiance en eux.

« Je trouve ce travail très gratifiant. C'est un honneur de voir mes pairs grandir et guérir. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

« Cela m'a permis de renforcer mon estime de moi et d'améliorer ma santé mentale, et je me sens très bien de faire ce que j'ai toujours voulu faire. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

De plus, ce travail a permis aux pairs aidants d'influencer des changements systémiques plus importants. Une « puissante source de motivation » pour travailler dans certains secteurs provenait « en partie de la nécessité de changer ces systèmes afin de donner un sens à l'expérience vécue et d'offrir aux autres une expérience différente ». <sup>38</sup> Les pairs aidants participants ont fait écho à cette idée et ont apprécié pouvoir offrir une perspective de survivant pour éclairer les programmes et les politiques du secteur de la lutte contre la traite des êtres humains.

**Guérison** : La nature réciproque de la relation entre pairs a permis aux pairs aidants de poursuivre leur propre guérison. « Accompagner » les pairs dans leur parcours de rétablissement « s'est avéré être un mécanisme évident dans les résultats obtenus par les pairs et les pairs aidants ». <sup>39</sup> Un certain nombre de participants à la consultation des pairs aidants ont également expliqué comment leur rôle de pairs aidants les avait aidés à guérir de leurs propres traumatismes et de leurs expériences. Ils ont souligné que ce travail avait amélioré leur estime de soi et leur santé mentale. Cela a permis aux participants d'être plus compatissants et bienveillants envers eux-mêmes. Un participant à la consultation a déclaré avoir « trouvé la guérison et l'acceptation grâce à d'autres survivants ».

« Je sens que je suis là où je dois être, dans un état d'esprit sain, grâce à l'aide que j'ai reçue des autres tout au long de mon parcours vers la guérison, et ce travail me donne l'impression de rendre la pareille. Cela me comble. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

Les participants étaient reconnaissants de pouvoir offrir aux survivants un espace sûr où ils pouvaient parler de leur expérience sans être interrompus ni mal compris.

### c) Avantages pour les organisations

Les conclusions tirées de l'analyse documentaire et des consultations auprès des parties prenantes démontrent les avantages pour les organisations d'intégrer des programmes de soutien par les pairs. Ces avantages s'inscrivent dans les grands thèmes suivants.

**Changement organisationnel et inclusivité** : L'intégration du soutien par les pairs et, plus largement, de l'expérience vécue a été considérée comme une occasion d'améliorer les organisations. Les points de vue, les expériences et les recommandations des survivants ont été jugés « essentiels pour garantir que les programmes et les politiques soient finalement efficaces et correspondent aux priorités et aux besoins des personnes directement touchées ». <sup>40</sup> La recherche a en outre indiqué que les points de vue des survivants étaient non seulement importants pour la prise de décision en matière de programmes, mais qu'ils devaient également être recherchés de manière plus large. Les points de vue des survivants pourraient aider dans les domaines suivants : « recrutement, développement professionnel, rémunération, soutien psychosocial, évaluation des programmes et des politiques organisationnelles ». <sup>41</sup> En élargissant l'usage de ces points de vue, les organisations peuvent accroître la productivité et l'engagement des membres du personnel, et créer une culture inclusive où « les personnes ayant des expériences vécues différentes peuvent se sentir acceptées et s'épanouir ». <sup>42</sup>

Les prestataires de services ayant participé aux consultations ont fait écho à ces avantages. L'amélioration des pratiques en matière de ressources humaines et la mise en œuvre de stratégies d'équité, d'inclusion et de diversité dans les processus de recrutement et d'embauche ont été considérées comme des étapes vers un changement de la culture organisationnelle dans son ensemble.

« *Cela a créé une culture où cela est tout simplement la norme pour nous... Il n'était même pas question que nous ayons quelqu'un ayant vécu cette expérience... Le fait d'être dirigé par des survivants a changé toute la structure de notre programme par rapport à ce qu'il aurait été, je pense, si nous n'avions pas été dirigés par des survivants.* »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

Les participants ont estimé que les pairs aidants contribuaient à renforcer les capacités et la confiance entre les membres du personnel. Les pairs aidants ont également permis à l'ensemble du personnel de tirer des enseignements de la sagesse issue de l'expérience vécue et d'être exposé à différentes perspectives.

« *Les programmes de soutien par les pairs aideraient les employés à développer leur empathie et leur compréhension tout en créant un environnement sans jugement pour les clients qui ont besoin de nos services.* »

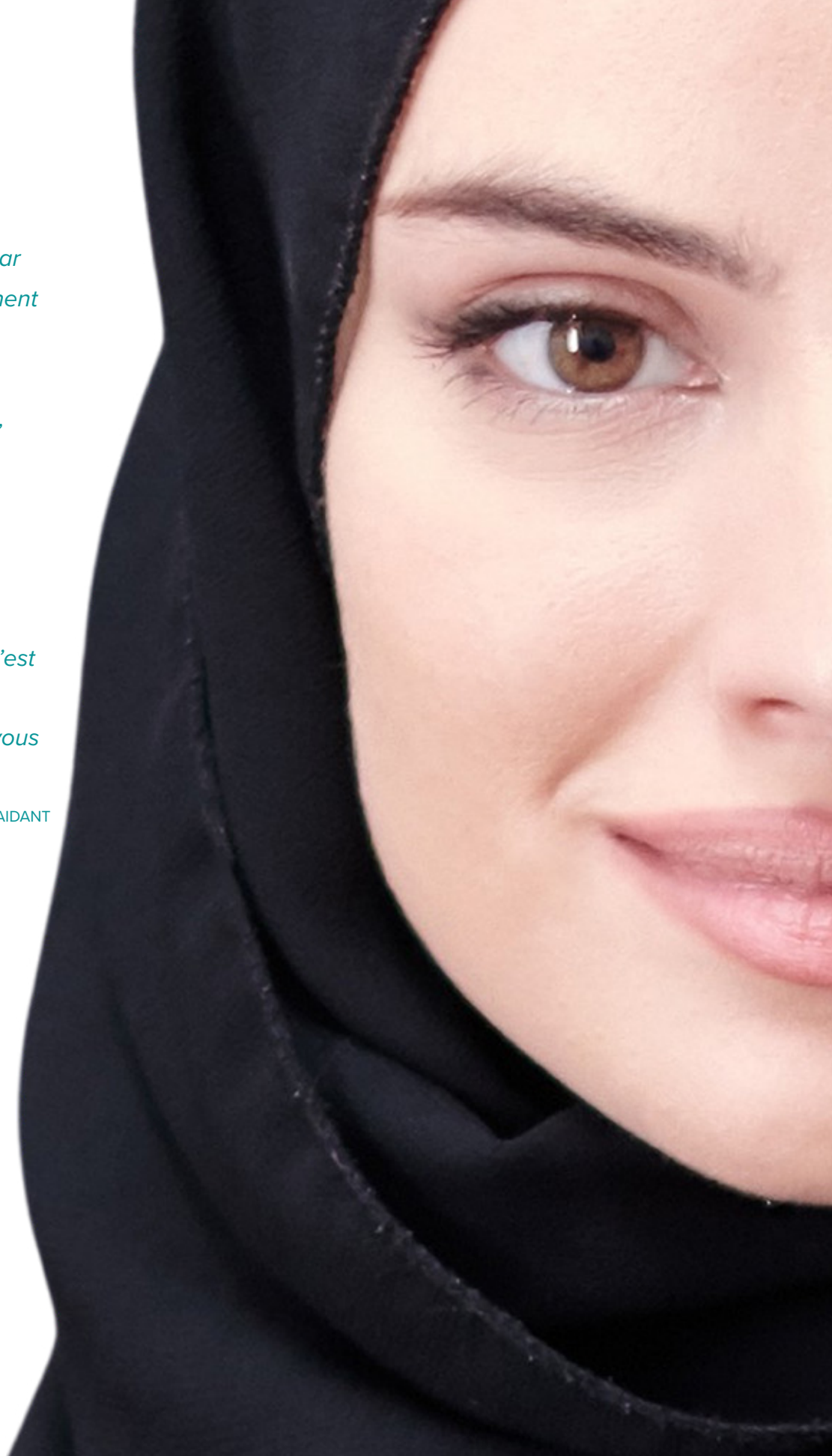
— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

« *Ceux d'entre nous qui ont vécu cette expérience peuvent être en mesure de voir les obstacles ou les défis potentiels auxquels les gens sont confrontés, que ceux qui n'ont pas vécu cette expérience ne verraient pas. Exploiter cette ressource pour la consultation sur les politiques et l'élaboration de programmes peut avoir des répercussions positives profondes sur l'organisation et la communauté dans son ensemble.* »

—PARTICIPANT PAIR AIDANT

**Crédibilité et authenticité :** Les pairs aidants étaient considérés comme un « atout incroyable » pour les organisations, car ils apportaient une perspective fondée sur leur expérience des programmes et des services.<sup>43</sup> De plus, les pairs aidants contribuaient à promouvoir la croyance en la possibilité d'un rétablissement tout en aidant leurs pairs à prendre conscience de leurs propres forces et capacités.<sup>44</sup>

Les pairs aidants participants ont mentionné que ces programmes conféraient de la crédibilité grâce à des « perspectives authentiques, issues de l'expérience vécue ». Le soutien des pairs a contribué à créer un « pont entre les survivants et les organisations » et a montré que les organisations étaient sincères dans leur volonté de mettre les expériences des survivants « au premier plan ». Ce pont a aidé les organisations à « établir des liens avec les personnes qu'elles soutiennent et à adapter leurs programmes en fonction des commentaires importants qu'elles reçoivent ». Comme l'a dit un autre pair aidant participant :



« Je considère [le soutien par les pairs] comme absolument essentiel. D'après mon expérience, bien que l'éducation soit précieuse, c'est l'expérience vécue qui apporte le soutien le plus authentique qu'une personne puisse offrir. La véritable compréhension vient de l'expérience, et c'est quelque chose qu'aucun manuel scolaire ne peut vous apporter. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

« Le [soutien par les pairs] offre à leurs clients une autre possibilité de parler à quelqu'un qui leur semble plus qu'un simple égal, plutôt que dans le cadre d'une relation client-thérapeute. Des pairs m'ont confié qu'ils se sentaient moins stigmatisés lorsqu'ils parlaient à un pair aidant qu'à un thérapeute. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

Il est important de noter que les programmes de soutien par les pairs ont été considérés comme une autre option de soutien accessible aux pairs et aux utilisateurs des services, « en particulier pour ceux qui pourraient ne pas être à l'aise avec la thérapie ou la trouver trop clinique ». Ce soutien a contribué à remettre en question et à réduire le « complexe du sauveur/secouriste » qui existe souvent au sein des organisations de lutte contre la traite des êtres humains, en brisant la hiérarchie entre les prestataires de services et les utilisateurs. La réduction de cette hiérarchie a encore renforcé la crédibilité des organisations.

**Amélioration de l'efficacité des programmes :** La crédibilité et l'authenticité qui découlent de l'intégration du soutien par les pairs et de l'expérience vécue au sein d'une organisation ont été considérées comme

améliorant considérablement l'efficacité des programmes et la qualité des soins prodigués aux participants. L'intégration des recommandations issues de l'expérience vécue, par exemple, garantit que les services restent pertinents et utilisent efficacement les ressources,<sup>45</sup> ce qui se traduit par des programmes plus fructueux. Comme l'a déclaré un participant prestataire de services :

« L'inclusion des survivants est un élément essentiel d'une pratique éthique. Elle nous permet de développer et de fournir des services qui reflètent plus fidèlement les besoins et les préférences des survivants, ce qui peut, en fin de compte, contribuer à améliorer les résultats pour les clients. »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

De plus, les pairs aidants qui ont participé aux consultations estimaient que les personnes seraient plus enclines à s'engager dans leurs programmes et à y rester fidèles s'ils savaient que le personnel qui leur fournissait des services les comprenait vraiment.

« Cela aide les clients à obtenir un soutien auquel ils n'auraient pas accès autrement, car il existe des professionnels qualifiés qui ne peuvent pas établir de lien avec une personne vulnérable. Les personnes qui ont subi un traumatisme et qui se méfient du système ont besoin d'aide, mais elles ne peuvent pas ou ne veulent pas y avoir accès par crainte d'être encore plus blessées »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

Les recherches montrent que les programmes de soutien par les pairs et l'intégration de l'expérience vécue réduisent également le risque que les organisations causent involontairement du tort aux survivants.<sup>46</sup> Les participants à la consultation ont appuyé cette conclusion, expliquant que ces programmes pouvaient constituer des espaces sûrs, « favorisant une communauté sûre dans un cadre sûr » et permettant aux pairs de « se sentir plus en sécurité pour

accéder aux services de l'organisme ». Cette sécurité pouvait s'étendre à l'ensemble du personnel, y compris les autres membres du personnel, qu'ils aient ou non vécu cette expérience, ce qui améliorerait encore l'efficacité du programme.

« *Le soutien par les pairs profite aux organisations en offrant aux employés un espace sûr où ils peuvent partager leurs préoccupations et recevoir du soutien, ce qui réduit leur sentiment de surmenage et, en fin de compte, a un impact positif sur la culture et les résultats financiers de l'organisation.* »

— — PARTICIPANT PAIR AIDANT

Enfin, certains participants estimaient que les programmes de soutien par les pairs pouvaient combler certaines lacunes et alléger la charge de travail des autres membres du personnel de l'organisation :

« *Je pense également que les pairs aidants peuvent alléger la charge de travail des conseillers et des thérapeutes (ce qui peut également réduire la liste d'attente), car tout le monde n'a pas besoin du soutien approfondi qu'un conseiller ou un thérapeute peut apporter, mais a tout de même besoin d'un certain type de soutien qu'un pair aidant peut être en mesure d'offrir... Certains clients de thérapeutes ou de conseillers tirent profit des discussions avec un pair aidant pendant les semaines où ils n'ont pas de rendez-vous avec leur conseiller ou leur thérapeute, ce qui peut réduire le nombre de séances de counseling nécessaires.* »

—PARTICIPANT PAIR AIDANT

### 3. Défis liés aux programmes de soutien par les pairs

Malgré les avantages considérables signalés par les pairs et les utilisateurs des services, les pairs aidants et les organisations, les résultats de la recherche ont également mis en évidence des défis liés aux programmes de soutien par les pairs. Il s'agit notamment d'obstacles individuels, organisationnels et systémiques qui ont des conséquences importantes pour toutes les parties prenantes lorsqu'ils ne sont pas traités de manière appropriée. Sans une mise en œuvre réfléchie, les programmes de soutien par les pairs et, plus généralement, l'intégration de l'expérience vécue peuvent, au mieux, ne pas atteindre les objectifs visés. Au pire, une mise en œuvre et une gestion inadéquates de ces programmes peuvent entraîner de graves préjudices, un nouveau traumatisme et une exploitation.<sup>47,48</sup>

**... les résultats de la recherche ont également mis en évidence des défis liés aux programmes de soutien par les pairs.**





« Le temps sera finalement le facteur qui aura le plus d'impact dans la résolution de ces questions. Plus ce rôle existera longtemps, plus il deviendra naturellement défini et intégré. Cela réduira les tensions et les conflits qui existent actuellement autour de lui. La création de lignes directrices écrites et approuvées par tous serait également bénéfique. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

### a) Défis pour les pairs et les utilisateurs des services

Les survivants qui participent à des programmes de soutien par les pairs peuvent être confrontés à toute une série de difficultés, liées à la nature traumatisante de leur expérience, à des problèmes relationnels avec leurs pairs ou avec les pairs qui les soutiennent, à la conception et à la structure du programme, ainsi qu'à des obstacles systémiques ou logistiques plus importants.

**Problèmes de sécurité :** Les programmes de soutien par les pairs présentent des risques pour la sécurité des pairs et des utilisateurs des services. Le fait de révéler leurs expériences « pourrait donner à une personne le sentiment d'être exposée et vulnérable », <sup>49</sup> ce qui entraverait son rétablissement et sa guérison. Les pairs et les utilisateurs de services pourraient également être perturbés en écoutant les expériences d'autres personnes victimes de traite, ce qui pourrait aggraver leur traumatisme. <sup>50</sup> En outre, rencontrer une personne issue de leur milieu de traite (c'est-à-dire leur pair de soutien ou un autre pair dans le cadre d'un groupe) pourrait leur causer un préjudice émotionnel et pratique important, en particulier si cela conduisait leur trafiquant à découvrir où ils se trouvent. Ce problème de sécurité a été soulevé par un participant à la consultation :

« *Comme nous sommes une petite communauté, nous avons également été confrontés à des situations où des filles fuyaient un trafiquant qui était lié à nos propres pairs aidants dans leur vie antérieure.* »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

**Problèmes liés à la préparation et aux relations :** Selon le temps écoulé depuis leur expérience de traite, les pairs/ utilisateurs de services peuvent ne pas être « prêts à gérer avec succès les relations entre pairs ». <sup>51</sup> Les pairs/utilisateurs de services pourraient, par exemple, percevoir leur pair aidant comme « imposant inutilement une dynamique de pouvoir » ou « contrôlant », <sup>52</sup> ce qui reproduirait leur expérience de traite. Cette perception risque non seulement de détériorer la relation de soutien entre pairs, mais pourrait également causer un préjudice irréparable aux deux parties.

### b) Défis pour les pairs aidants

Les défis rencontrés par les pairs aidants comprenaient, de manière générale, l'ambiguïté des rôles et des attentes, les limites et la gestion du temps, ainsi que l'épuisement professionnel et le coût émotionnel.

**Ambiguïté des rôles et des attentes :** Bien que la recherche ait révélé un consensus général sur la définition du soutien par les pairs, sa mise en pratique demeurait moins claire. Si le poste de pair aidant n'était pas clairement défini au sein de l'organisation, les différentes parties prenantes pouvaient percevoir ce rôle différemment. Par exemple, les pairs et les utilisateurs de services pouvaient considérer les pairs aidants « davantage comme des amis », car ils étaient « censés divulguer des informations personnelles » dans le cadre de leur travail visant à établir des relations de confiance. <sup>53,54</sup> Les collègues de travail pourraient ne pas les considérer comme des égaux sur le plan professionnel, <sup>55</sup> surtout s'il existe un flou quant à la différence entre les fonctions de soutien par les pairs et les leurs. <sup>56</sup> Cette perception pourrait amener les pairs aidants à se sentir « membres de l'équipe... [mais] toujours d'un statut inférieur à celui des autres professionnels ». <sup>57</sup>

Ce manque de clarté pourrait également entraîner un « glissement des rôles ». En l'absence d'attentes claires et partagées, les pairs aidants peuvent se sentir « peu soutenus dans l'utilisation de leur expérience vécue », ce qui risque d'éroder les valeurs du soutien par les pairs et de les ramener à un rôle générique d'aide sociale ». <sup>58</sup> Ce manque de clarté pourrait également conduire les pairs aidants à assumer des activités généralement confiées au personnel non pair, telles que la gestion de dossiers. <sup>59</sup>

Les pairs aidants ayant participé aux consultations ont fait écho à ces défis. Plusieurs d'entre eux se sont lancés dans le travail de soutien par les pairs avec une certaine incertitude, estimant que le poste n'était pas clairement défini et qu'il n'y avait pas de consensus sur la manière dont le rôle devait s'exercer, ce qui a eu un impact sur les relations de travail avec les autres membres du personnel de l'organisation.

Cette préoccupation était particulièrement marquée lorsqu'un pair aidant avait accédé au programme en tant que pair/utilisateur du service avant de devenir membre du personnel. Les participants ont indiqué que s'adapter à cette nouvelle dynamique pouvait poser des obstacles, du moins au début.

Enfin, les participants à la consultation sur le soutien par les pairs ont exprimé leur frustration face à la perception selon laquelle le soutien par les pairs manque de crédibilité, ce qui donne l'impression que leur travail est sous-estimé au sein de l'organisation.

« Lorsque j'ai pris mes fonctions, cela a été une période de transition en ce qui concerne les relations avec mes pairs. J'ai moi-même participé au programme, donc certaines des personnes que j'accompagne aujourd'hui dans le cadre de mon rôle professionnel de pair aidant sont celles avec lesquelles j'ai suivi le programme. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

« Les organisations et les organismes gouvernementaux semblent ne pas comprendre la valeur apportée par le soutien par les pairs. Au contraire, ils le considèrent comme contraire à l'éthique et comme une responsabilité. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

**Fixer des limites et gérer son temps :** Étant donné que de nombreux pairs aidants font ce travail pour aider d'autres personnes qui ont vécu la même expérience, l'établissement de limites et la gestion du temps ont constitué des courbes d'apprentissage importantes. Le « désir d'être toujours disponible et réactif » envers leurs pairs, quelle que soit l'heure de la journée, était fort chez certains pairs aidants, notamment « une fois qu'une relation de confiance s'était établie ». <sup>60</sup> Les participants à

la consultation des prestataires de services ont fait écho à cette préoccupation. Certains ont indiqué que les pairs aidants pouvaient assumer plus de travail qu'ils ne devaient, parce qu'ils s'identifiaient à la situation. Cette charge de travail accrue signifiait que les pairs aidants risquaient parfois de brouiller les frontières entre le soutien par les pairs et l'amitié, ce qui les rendait vulnérables à une tension émotionnelle supplémentaire.

« Au départ, j'avais des inquiétudes concernant les limites et l'éthique... [et je craignais] qu'un pair aidant en fasse plus qu'il ne le devrait parce qu'il se souvenait avoir été dans cette situation. »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

« J'ai tendance à en faire trop, je suis toujours prêt à me battre pour eux, mais je dois me rappeler qu'ils ont besoin de sentir qu'ils peuvent y arriver eux-mêmes et que parfois, tout faire à leur place peut créer des attentes irréalistes. »

—PARTICIPANT PAIR AIDANT

**Épuisement professionnel et impact émotionnel :** Le travail de soutien par les pairs exige un effort émotionnel considérable. Lorsque les pairs aidants sont confrontés aux défis organisationnels et individuels décrits ci-dessus, ils peuvent éprouver un épuisement professionnel et une retraumatisation.<sup>61</sup> Tous les participants à la consultation ont reconnu qu'il s'agissait de risques importants pour les pairs aidants. Les participants à la consultation issus des prestataires de services se sont dit préoccupés par le fait de placer les pairs aidants dans ce qu'ils ont décrit comme un « environnement potentiellement déclencheur », susceptible d'entraîner « un épuisement émotionnel et un traumatisme secondaire ». Un prestataire a raconté avoir eu des pairs aidants qui « ont fait une rechute et ont déclaré avoir été très affectés par le fait de travailler avec des personnes appartenant aux mêmes cercles qu'ils fréquentaient autrefois ». Un autre avait du mal à comprendre à quel point le coût émotionnel pouvait être lourd.

Les participants pairs aidants ont fait état de difficultés susceptibles de mener à un épuisement professionnel. Cet épuisement pourrait être attribuable à leurs propres expériences, « lorsqu'une personne ou une situation particulière peut être perçue comme un déclencheur ». L'épuisement pourrait également être lié au travail que représente l'aide apportée à quelqu'un et le constat de sa lutte continue. Plusieurs ont expliqué avoir utilisé des stratégies d'adaptation, ainsi que le soutien de leurs superviseurs et collègues, pour réduire le risque d'épuisement professionnel.



« Le plus grand défi est l'épuisement professionnel et les limites, car il peut être difficile de faire la distinction entre l'épuisement professionnel et la simple fatigue, en particulier pour une personne qui a survécu à un traumatisme. »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

« En tant que pair aidant, j'oublie parfois que j'ai moi aussi besoin d'un pair aidant. En raison de la confidentialité, il peut être difficile d'expliquer à ma famille et à mes amis ce qui s'est exactement passé au travail et pourquoi je me sens ainsi. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

« J'ai dû apprendre à ne pas ramener mon travail à la maison et, au fil du temps, j'ai dû apprendre à reconnaître quand j'avais besoin de prendre du temps pour moi, puis à m'éloigner pendant quelques nuits pour me reposer et me ressourcer. »

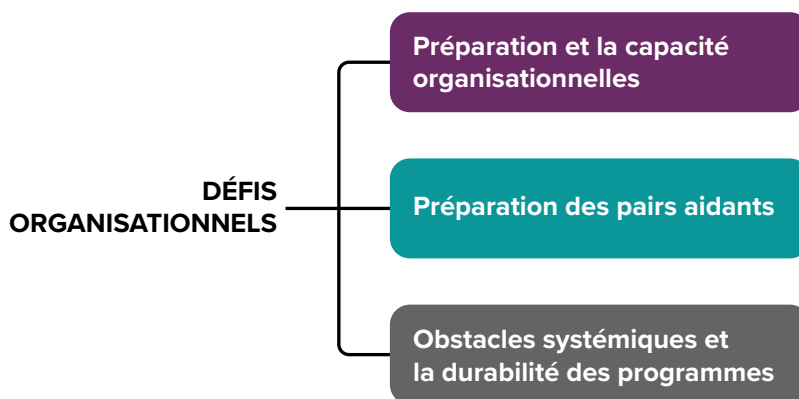
— PARTICIPANT PAIR AIDANT

Chez un petit nombre de participants, les préoccupations de sécurité ont accru le risque d'épuisement professionnel. Le fait de travailler avec des pairs agressifs, en crise de santé mentale ou victimes d'abus (par exemple, d'agression sexuelle) pendant leur participation à un programme de soutien par les pairs a accru le fardeau émotionnel de ces participants.

### c) Défis pour les organisations

Les défis organisationnels identifiés dans la revue de la littérature et par les participants à la consultation se répartissent en trois catégories : la préparation et la capacité organisationnelles ; la préparation des pairs aidants ; et les obstacles systémiques et la durabilité des programmes.

**Préparation et capacité organisationnelles** : Comme nous l'avons vu plus haut, les programmes de soutien par les pairs ont le potentiel de transformer les organisations et de contribuer à créer des espaces plus inclusifs, plus flexibles et plus centrés sur la personne, tant pour le personnel que pour les utilisateurs des services. Cependant, les organisations doivent également être ouvertes à un tel changement. Même lorsque le soutien des pairs et l'expérience vécue sont valorisés, la culture organisationnelle existante peut imposer des contraintes aux rôles des pairs aidants.<sup>62</sup> Si les pairs aidants ne sont pas en mesure d'apporter leur expertise et leurs pratiques uniques à leur travail en raison des politiques et des approches actuelles — par exemple, des définitions restrictives des rôles —, l'adoption de leur rôle ou de leur programme peut échouer.<sup>63</sup> De même, si le personnel non pair aidant ne comprend pas bien le soutien des pairs par rapport à son propre rôle, il peut éprouver de la résistance ou du scepticisme.<sup>64</sup> Les organisations qui ne sont pas disposées ou capables de répondre à ces préoccupations ne sont probablement pas prêtes à mettre en œuvre et à gérer des programmes de soutien par les pairs.



Ce défi a également été identifié par les participants à la consultation. Les participants à la consultation des prestataires de services ont souligné l'importance d'avoir une culture organisationnelle qui valorise l'expérience vécue dans tous les aspects de l'organisation. Tous les prestataires de services ne se sentaient pas prêts ; « bien faire les choses » était une préoccupation majeure. Beaucoup ne voulaient pas avoir d'impact négatif sur les pairs aidants ou les pairs en raison d'une planification et d'une mise en œuvre précipitées ou mal conçues du programme :

« *Il s'agit d'une population dont les limites ont été violées à maintes reprises, à tel point que nous leur causons également du tort si nous n'avons pas d'attentes claires et une bonne compréhension des rôles.* »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

Enfin, les participants à la consultation des prestataires de services étaient très conscients de l'impact négatif que le travail de soutien par les pairs pouvait avoir sur les pairs aidants. Ils voulaient s'assurer qu'ils pouvaient soutenir correctement les pairs aidants grâce à une conception de programme flexible, tenant compte des traumatismes, ainsi qu'à une supervision et à des ressources humaines. Toutes les organisations ne se sentaient pas capables de le faire, en particulier lorsque des questions de sécurité et de limites personnelles se posaient. Certains participants à la consultation des prestataires de services ont trouvé difficile de fournir « le niveau de soutien nécessaire aux pairs aidants confrontés à des défis permanents dans leur vie personnelle ».

Les participants à la consultation des pairs aidants ont fait part de l'impact de la culture organisationnelle sur leur capacité à travailler comme ils le souhaitaient. Pour certains, les difficultés sociales avec leurs collègues entraient en tension. D'autres étaient en désaccord avec les approches ou les politiques organisationnelles qui ne correspondaient pas nécessairement à leur conception du rôle qu'ils souhaitaient assumer. Ces difficultés comprenaient des différences de style de gestion, le manque de ressources de soutien aux clients, l'accent mis sur le soutien immédiat plutôt que sur le soutien à long terme, et leur exclusion des décisions relatives à la gestion des cas. Un pair aidant a exprimé sa frustration lorsqu'il a essayé d'intégrer des activités qui, selon lui, seraient bénéfiques pour ses pairs :

« *J'ai également eu des difficultés à mettre en place des programmes prosociaux tels que des sorties, des activités manuelles, des activités pour les clients. On me répondait régulièrement par la négative... La direction ne me considérait pas comme un élément de la solution pour aider les clients.* »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

Certaines de ces difficultés ont été attribuées à l'adoption récente de programmes de soutien par les pairs au sein de certaines organisations.

« *Le rôle de soutien par les pairs est encore très nouveau pour les organisations, ce qui signifie que pour de nombreux pairs aidants, il n'existe aucun précédent ni aucune ligne directrice à suivre. Cela peut parfois rendre ce rôle extrêmement difficile à assumer, tant pour le pair aidant que pour les autres membres du personnel de l'organisation, voire pour le pair lui-même.* »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

**Préparation des pairs aidants** : Un thème récurrent de la recherche était la mesure dans laquelle les personnes ayant vécu cette expérience étaient prêtes à assumer le rôle de pair aidant. Les participants ont convenu que toutes les personnes ayant vécu cette expérience n'étaient pas aptes à exercer le rôle de pair aidant. Il était donc important d'évaluer la « préparation » des pairs aidants dans le cadre du processus de recrutement. Des politiques relatives à la « durée depuis la sortie de la traite et/ou à la préparation émotionnelle à occuper un poste » étaient nécessaires pour s'assurer que les pairs aidants étaient prêts pour le travail qui les attendait.<sup>65</sup> Les participants à la consultation des prestataires de services ont également été confrontés à ce défi. Certains ont constaté ce qu'ils jugeaient être des problèmes importants lorsque l'adéquation était faible.

« *Nous avons eu quelques difficultés à trouver les bonnes personnes, et certaines personnes qui souhaitaient vraiment apporter leur soutien à d'autres victimes avaient quitté ce milieu depuis peu, n'avaient pas suivi la thérapie dont elles avaient probablement besoin et avaient beaucoup de mal non seulement à assumer la charge de travail, mais aussi à gérer leur vie après la traite, en plus de leur travail. Ce n'était pas une bonne solution pour elles à ce moment-là.* »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES


Plusieurs participants ne savaient pas comment évaluer le niveau de préparation des candidats au cours des processus de recrutement et d'embauche et avaient du mal à trouver des candidats.

« *J'avais quelques personnes sous contrat, puis nous avons embauché un pair défenseur que nous pensions prêt, mais qui ne l'était pas. Il faut donc aussi gérer cela, comme évaluer le niveau de préparation.* »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

Certains prestataires de services ont relevé ce défi en embauchant un pair aidant qui avait lui-même bénéficié de services. L'embauche d'un bénéficiaire de services a facilité l'évaluation de son état de préparation, car il avait été témoin direct de son parcours de rétablissement. Cependant, il y avait une différence entre « autonomiser les victimes-survivantes de manière plus générale » et « les autonomiser spécifiquement pour qu'elles assument des rôles de prestation de services auprès de leurs pairs ». <sup>66</sup> Par conséquent, un soutien supplémentaire était nécessaire pour garantir que la transition de l'utilisateur du service au personnel soit une expérience positive pour le pair aidant, les pairs existants et le personnel de soutien non pair.

**Obstacles systémiques et viabilité des programmes** : Les sources utilisées pour la revue de la littérature ne se sont pas concentrées sur les défis systémiques plus larges. Cependant, la plupart des prestataires de services consultés ont fait état de difficultés à maintenir ou à développer leurs programmes de soutien par les pairs. Le manque de financement a souvent été cité comme un obstacle majeur, tant en termes de montant que de durée. Sans un financement accru et continu, les participants estimaient que leur capacité à embaucher davantage de pairs aidants, à offrir une rémunération appropriée, à pourvoir des postes de supervision dédiés aux pairs aidants, à proposer des formations et des ressources plus complètes et à consacrer des ressources à la transformation de la culture organisationnelle était limitée. Un participant à la consultation des pairs aidants a également exprimé sa frustration face au « manque de financement des ressources communautaires », qui lui échappe.

A close-up, high-angle portrait of a woman's face, focusing on her eyes which are closed. She has dark, wavy hair and prominent freckles on her nose and cheeks. The lighting is soft, highlighting the texture of her skin. The background is a plain, light color.

« C'est frustrant quand on fait de son mieux pour aider les clients et qu'ils sont constamment confrontés à des obstacles que l'on ne peut pas surmonter. »

— PARTICIPANT PAIR AIDANT



« Si [c'était] une profession réglementée dans la province, les programmes de soutien par les pairs seraient probablement intégrés dans davantage de contextes. »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

Les participants à la consultation des prestataires de services ont également eu du mal à évaluer leurs programmes. Certains ont suivi le succès de leur programme de différentes manières, mais les méthodes utilisées dépendaient souvent des ressources, des besoins de financement et de la maturité du programme. Les résultats du programme, tels que le nombre de sessions, de participants, de recommandations et de biens et services fournis, étaient des indicateurs courants. Les méthodes étaient principalement qualitatives et recueillies au moyen de formulaires de commentaires, d'enquêtes avant/après, de conversations et de récits. Bien que la plupart des participants aient reconnu l'intérêt de l'évaluation pour obtenir des financements et pérenniser les programmes, très peu d'entre eux ont mentionné avoir mis en place un processus d'évaluation formel. Beaucoup n'ont pas du tout suivi ni mesuré le succès de leur programme.

Enfin, certains participants à la consultation des prestataires de services ont estimé que, comme le soutien par les pairs n'était pas une profession accréditée ou réglementée, son importance n'était pas pleinement comprise ni valorisée par certaines organisations, certains bailleurs de fonds et certaines agences gouvernementales.

L'accréditation pourrait offrir davantage de possibilités en matière de normes professionnelles et de formation, ainsi qu'un soutien accru aux organisations lors de la mise en œuvre des programmes. Elle pourrait également aboutir à un financement supplémentaire et durable. Les sources bibliographiques ont toutefois mis en évidence un dilemme lié à la formalisation, par les pairs, des postes de soutien au sein des organisations. D'une part, « de nombreux travailleurs de soutien par les pairs craignent que les valeurs du soutien par les pairs ne soient détruites si celui-ci devient trop professionnalisé ». <sup>67</sup> D'autre part, « les gens ont reconnu que le soutien par les pairs doit se développer et être davantage normalisé, avec une formation et des normes reconnues à l'échelle nationale, qui peuvent être adaptées au niveau provincial ». <sup>68</sup>

En d'autres termes, comment normaliser le rôle sans s'écarter des « valeurs et principes fondamentaux propres au soutien par les pairs », <sup>69</sup> tels que la mutualité et le partage du pouvoir? <sup>70</sup> Une conséquence involontaire de l'« institutionnalisation » du rôle pourrait être « de réduire la

place centrale de l'expertise expérientielle, de reproduire les inégalités sociales et, paradoxalement, d'accroître la stigmatisation ».<sup>71</sup> Et, si tel est le cas, est-ce « vraiment le soutien par les pairs que nous voulons que les gens offrent au risque de leur propre santé mentale »?<sup>72</sup>

Tout comme les programmes de soutien par les pairs eux-mêmes, les processus d'accréditation et de normalisation doivent être conçus et mis en œuvre avec les conseils et les orientations de ceux qui ont vécu cette expérience. L'intégration de l'expérience vécue lors de leur élaboration permettra de comprendre l'impact de ces processus sur le rôle.

#### 4. Mettre en œuvre avec succès des programmes de soutien par les pairs

La mise en œuvre réussie des programmes de soutien par les pairs a été au cœur de la recherche. Les résultats des consultations et de l'analyse documentaire ont clairement montré que les pairs aidants étaient le moteur des programmes de soutien par les pairs. Par conséquent, pour mettre en œuvre efficacement ces programmes, il fallait s'assurer que les pairs aidants bénéficiaient eux-mêmes d'un soutien adéquat. Les éléments clés du programme et de l'organisation nécessaires à cet effet comprenaient une supervision rigoureuse, des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel, une rémunération équitable et des mesures supplémentaires de soutien en matière de santé mentale et de bien-être.

**Supervision :** Une supervision régulière et continue était considérée comme essentielle pour aider les pairs aidants à « résoudre les situations difficiles, garantir que les pratiques et les interactions avec les participants restent éthiques et efficaces, et promouvoir une communication ouverte ».<sup>73</sup> Cette supervision pouvait prendre différentes formes. Les participants à la consultation des prestataires de services ont déclaré qu'ils recouraient à des réunions régulières, à des vérifications informelles et à des politiques de porte ouverte afin de discuter immédiatement des problèmes et des cas. Certains ont reconnu la possibilité de s'adapter si un soutien supplémentaire en matière de supervision était nécessaire.

« Nous avons rapidement constaté que nos pairs aidants avaient besoin d'un soutien important en matière de supervision... Ils recevaient traditionnellement ce soutien directement du directeur général de notre organisation... [mais] l'année dernière, nous avons également mis en place un poste de superviseur à temps partiel pour l'un des pairs aidants, car [celui-ci] traversait de nombreuses difficultés personnelles et avait besoin d'un soutien supplémentaire. »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

L'accréditation pourrait offrir davantage de possibilités en matière de normes professionnelles et de formation, ainsi qu'un soutien accru aux organisations lors de la mise en œuvre des programmes.



« La formation a été essentielle à ma réussite dans le domaine du soutien par les pairs. Elle m'a permis d'acquérir les meilleures approches linguistiques, des conseils et des astuces pour inspirer l'espoir, fixer des objectifs et adopter les meilleures pratiques. C'est également là que j'ai découvert notre code de conduite et les principes qui guident nos approches centrées sur la personne et dirigées par la personne [sic] en matière de soutien par les pairs. Cela m'a aidé à établir des limites et à comprendre les valeurs qui sous-tendent le soutien par les pairs. Cela m'a également aidé à apprendre comment partager mes propres expériences sans traumatiser les gens et comment le faire d'une manière qui permette de créer des liens avec les gens et qui ne se limite pas à partager ma propre histoire. »

—PARTICIPANT PAIR AIDANT

Certains participants ont également déclaré avoir utilisé ces points de contact pour clarifier les rôles et les responsabilités en matière de soutien par les pairs.

« Nous veillons également à entretenir un dialogue permanent sur les limites, en précisant de plus en plus clairement les attentes et les capacités. »

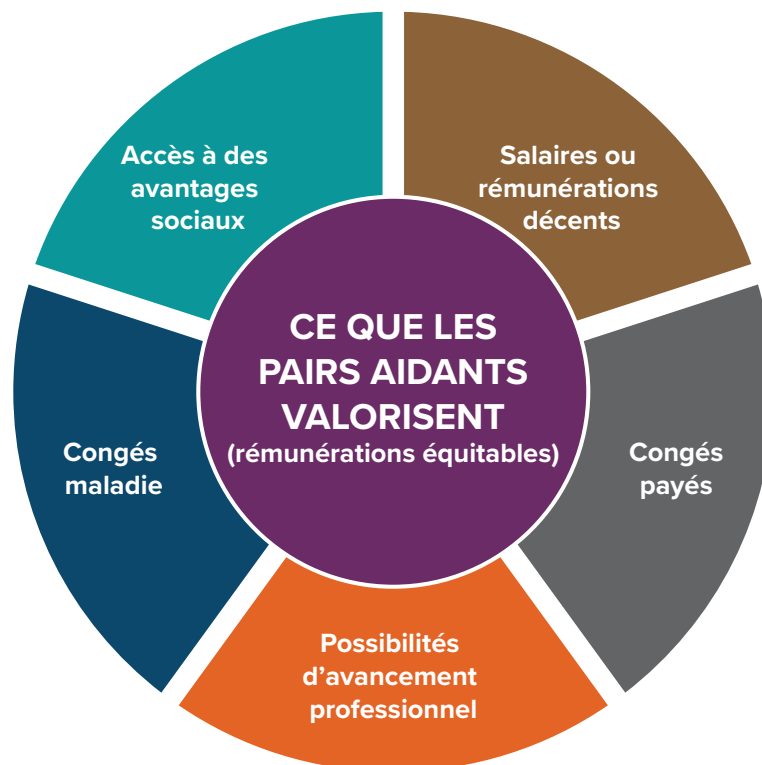
— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

**Formation et perfectionnement professionnel** : L'accès à un large éventail de possibilités de formation et de perfectionnement professionnel était essentiel pour soutenir les pairs aidants et garantir le succès et l'efficacité du programme. Cela comprenait une formation spécifique sur la défense des intérêts des pairs aidants ainsi qu'une formation plus générale visant à développer les compétences pertinentes.<sup>74,75,76</sup> De nombreux participants à la consultation des prestataires de services ont déclaré qu'ils offraient des ressources et des formations à l'ensemble du personnel dans le cadre des processus d'intégration, en plus du développement professionnel continu (par exemple, soins tenant compte des traumatismes, intervention en cas de crise, soins antiracistes/anti-oppression, formation à la sensibilité culturelle et soutien en matière de santé mentale/toxicomanie, prévention/intervention en cas de suicide, fatigue compassionnelle, contrôle coercitif). La formation spécialisée au soutien par les pairs a été moins souvent mentionnée, mais de nombreux participants ont souligné l'importance d'adapter la formation aux besoins individuels du personnel.

Tous les participants à la consultation sur le soutien par les pairs ont suivi un processus d'intégration et la plupart ont reçu une formation, en interne comme auprès de prestataires externes. La majorité des participants a parlé de manière positive de l'importance de cette formation, indiquant qu'elle les avait aidés à développer les compétences nécessaires pour soutenir leurs pairs.

Les participants à la consultation des pairs aidants ont identifié deux domaines supplémentaires de formation qui, selon eux, seraient utiles dans leur travail :

- Formation liée au plaidoyer (par exemple, comment demander des comptes aux gouvernements, attirer l'attention sur les principaux enjeux et les répercussions de la mise en œuvre des politiques); et
- Possibilités d'entrer en contact avec d'autres pairs aidants, y compris en dehors de leur organisation, et d'apprendre d'eux.



**Rémunération équitable :** Des rémunérations équitables ont régulièrement été citées comme l'un des moyens les plus évidents d'illustrer la valeur des pairs aidants au sein de l'organisation. Cette équité comprenait des salaires ou rémunérations décentes, l'accès à des avantages sociaux, des congés maladie, des congés payés et des possibilités d'avancement professionnel.<sup>77,78,79,80</sup> Dans la mesure du possible, les postes permanents, à temps plein comme à temps partiel, ont été jugés préférables aux postes à court terme ou contractuels, qui empêchaient souvent le personnel d'accéder à ces avantages.<sup>81</sup>

Plusieurs participants à la consultation des prestataires de services ont également reconnu l'importance d'offrir une rémunération et des avantages sociaux équivalents à ceux du personnel non pair :

« *Le pair aidant est traité comme un membre à part entière et apprécié de l'équipe. Il n'y a aucune différence de rémunération ou de valeur entre le personnel professionnel et le pair aidant.* »

— PARTICIPANT PRESTATAIRE DE SERVICES

Les réponses des participants à la consultation des pairs aidants n'ont pas explicitement abordé la question d'une rémunération juste et équitable, bien que la sécurité financière dont ils bénéficiaient grâce à leur emploi ait été mentionnée à plusieurs reprises comme un avantage important.

**Soutien en matière de santé mentale et de bien-être :** Bien que ce ne soit pas aussi évident dans la littérature, les participants à la consultation ont souligné l'importance d'offrir des mesures de soutien supplémentaires en matière de santé mentale et de bien-être qui tiennent compte des besoins particuliers des pairs aidants, en raison de leur expérience vécue. En plus des programmes d'aide aux employés (lorsqu'ils sont offerts), certains participants à la consultation, issus de fournisseurs de services, ont proposé l'accès à du personnel clinique sur place pour des services de counseling. Plusieurs fournisseurs de services ont également offert des

mesures d'adaptation pour répondre aux besoins personnels, telles que la flexibilité des horaires ou des congés pour prendre soin de soi, se rendre à des rendez-vous, s'occuper des enfants et se déplacer. Dans certains cas, cela faisait déjà partie de l'approche de l'organisation. Dans d'autres cas, cela a permis d'étendre ces mesures de soutien et d'aménagement supplémentaires à l'ensemble du personnel.

Lorsqu'il a été proposé, ce soutien supplémentaire a été apprécié par les participants à la consultation des pairs aidants et a été résumé par l'un d'entre eux comme suit :

« *Mon travail finance des consultations mensuelles avec un conseiller externe qui m'aide de toutes les manières possibles. Mon employeur me rencontre chaque mois pour voir si j'ai des difficultés, si j'ai besoin de quelque chose, si je ne suis pas satisfait, etc. Mon travail finance toutes les formations qui m'intéressent, nous accorde des congés payés... en plus de nous verser des indemnités de vacances, et nous soutient lorsque nous avons besoin de prendre des congés personnels ou des jours de congé. Toutes ces aides au travail m'aident à être en meilleure santé, et la formation continue me donne le sentiment d'être mieux à même de soutenir mes pairs. »*

— PARTICIPANT PAIR AIDANT

# Recommandations

Les avantages et les défis des programmes de soutien par les pairs mentionnés ci-dessus sont de la plus haute importance. Cependant, relever ces défis n'est pas la responsabilité exclusive d'un seul organisme ou d'une seule organisation. Les recommandations suivantes sont fondées sur les résultats de la recherche et accordent la priorité aux éléments clés nécessaires à la mise en œuvre réussie des programmes de soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des personnes. Ces recommandations s'adressent aux gouvernements (fédéraux, provinciaux et territoriaux) ainsi qu'aux organisations de lutte contre la traite des personnes.

## Pour les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux

- 1) S'engager à fournir un financement durable et accru aux organisations de lutte contre la traite des êtres humains afin qu'elles puissent élaborer, mettre en œuvre et gérer des programmes de soutien par les pairs. Ce financement devrait être suffisamment souple pour :
  - Embaucher des pairs aidants et le personnel de supervision nécessaire pour les soutenir;
  - Offrir des niveaux de rémunération appropriés, y compris les salaires et les avantages sociaux;
  - Faciliter l'accès à des experts ou à des consultants afin d'accroître la capacité à intégrer l'expertise acquise par l'expérience dans tous les aspects de l'organisation; et
  - Développer des outils et du matériel de formation pour renforcer les capacités organisationnelles et la compréhension de la valeur du soutien par les pairs.
- 2) Étudier la possibilité de mettre en place un processus normalisé d'accréditation ou de certification du soutien par les pairs à l'échelle provinciale et/ou nationale. Ce processus doit être mené en collaboration avec des personnes ayant vécu l'expérience de la traite.

## Pour les organisations de lutte contre la traite des êtres humains

- 1) Reconnaître le soutien par les pairs comme une partie intégrante de l'équipe en définissant clairement les attentes liées aux rôles, en offrant une rémunération équitable et en apportant un soutien ;
- 2) Intégrer des discussions sur les rôles, les responsabilités, la définition des limites et les soins personnels des pairs aidants dans les processus d'intégration;
- 3) Veiller à ce que le personnel de soutien non pair comprenne clairement le rôle des pairs aidants au sein de l'organisation, ainsi que leur propre position, afin d'atténuer toute tension ou tout malentendu.
- 4) Développer une formation complète et abordable pour le personnel, spécifiquement axée sur le soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains;
- 5) Élaborer des protocoles de sécurité solides et clairs afin de protéger les pairs aidants et les pairs, en particulier lorsqu'ils ont partagé des traumatismes complexes;
- 6) Créer des occasions pour les pairs aidants de réseauter et de créer une communauté entre eux, y compris des occasions de nouer des liens avec des collègues pairs aidants d'autres organisations ;
- 7) Donner la priorité au bien-être du personnel afin de prévenir l'épuisement professionnel et la revictimisation; et
- 8) Sensibiliser les organisations partenaires et le public à la valeur et au rôle du soutien par les pairs.

# Conclusion

La littérature disponible et les commentaires directs des personnes impliquées dans le soutien par les pairs indiquent que ces programmes peuvent transformer le travail de lutte contre la traite des êtres humains et apporter des avantages à toutes les parties prenantes : les pairs/utilisateurs de services, les pairs aidants et les organismes de services. Pour les pairs et utilisateurs de services, les programmes de soutien par les pairs peuvent renforcer l'espoir et le rétablissement, réduire leur sentiment d'isolement, de honte et de stigmatisation, et leur donner les moyens de se prendre en charge après avoir été victimes de la traite. Les pairs aidants peuvent tirer des avantages tant professionnels que personnels de ce rôle. Les possibilités de développement des compétences et d'épanouissement personnel, tout en étant rémunérés et soutenus de manière appropriée par leur organisation, peuvent également les autonomiser, les aider dans leur propre processus de guérison et favoriser leur indépendance et leur sentiment d'utilité. Pour les prestataires de services, les programmes de soutien par les pairs peuvent être un moyen d'intégrer et d'adopter la valeur de l'expérience vécue, en créant une culture organisationnelle plus inclusive, tenant compte des traumatismes et centrée sur la personne. Cet engagement ajoute de la crédibilité et de l'authenticité à leur travail, ce qui, en fin de compte, renforce leur efficacité et améliore les résultats pour les survivants de la traite des êtres humains qui ont recours à leurs services. In which survivors of human trafficking, as peer supporters and service users, have the opportunity to heal and thrive.

Cependant, les conclusions soulignent également les défis qui existent lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et du fonctionnement des programmes de soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains. La préparation, tant des organisations que des pairs aidants, est une condition essentielle à la mise en œuvre réussie de ces programmes. Les obstacles au niveau du système, tels que le manque de financement, jouent un rôle, mais les prestataires de services doivent également disposer de la culture organisationnelle et de la capacité nécessaires pour gérer les programmes de soutien par les pairs. Cette capacité accrue peut être obtenue grâce à des politiques et des procédures inclusives et flexibles, à des rôles et des responsabilités clairement définis, à l'intégration authentique de l'expérience vécue dans tous les aspects de l'organisation et à un soutien complet du personnel (c'est-à-dire supervision, formation continue et développement professionnel, rémunération équitable et soutien en matière de santé mentale et de bien-être). En l'absence de telles mesures, les prestataires de services peuvent compromettre le bien-être et la sécurité de leurs pairs aidants et des pairs/utilisateurs de services qui ont recours à leurs services, les exposant à un risque d'épuisement professionnel et de retraumatisation.

Les recommandations formulées dans le présent rapport abordent ces défis tant au niveau des programmes qu'au niveau systémique. Leur mise en œuvre pourrait renforcer les programmes de soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains dans son ensemble et créer un système dans lequel les survivants de la traite des êtres humains, en tant que pairs aidants et utilisateurs de services, ont la possibilité de guérir et de s'épanouir.

# Annexes

## Annexe A : Méthodologie

### REVUE DE LA LITTÉRATURE

Une analyse documentaire a été menée afin de comprendre les recherches actuelles sur les programmes de soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains. Les mots-clés suivants ont été utilisés pour effectuer des recherches en ligne :

- programmes de soutien par les pairs
- travailleurs de soutien par les pairs
- pairs aidants
- mentors pairs
- lutte contre la traite des êtres humains
- traite des êtres humains

En raison de la disponibilité limitée (et de l'absence d'un emplacement centralisé) des publications sur les programmes de lutte contre la traite des êtres humains, la recherche a été élargie pour inclure les recherches sur le soutien par les pairs dans des domaines connexes, tels que la santé mentale, les dépendances et d'autres formes de violence sexiste (par exemple, la violence entre partenaires intimes, les agressions sexuelles). Ces domaines connexes ont été choisis en raison de l'importance similaire qu'ils accordent au soutien par les pairs, en tenant compte des traumatismes et en recourant à des modèles de soins centrés sur l'utilisateur des services. Les enseignements tirés de la recherche sur le soutien par les pairs dans ces domaines peuvent être adaptés pour répondre aux besoins spécifiques des survivants de la traite des êtres humains.

Pour une ventilation des sources de la revue de la littérature, voir [l'annexe B](#).

### CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Ce projet de recherche a mobilisé des intervenants clés, notamment des pairs aidants et des prestataires de services ayant de l'expérience (ou un intérêt) en matière d'intégration du soutien par les pairs dans leurs programmes. Diverses méthodes ont été utilisées pour promouvoir le projet et recruter des participants, notamment des invitations ciblées par courrier électronique, des bulletins d'information, des publications sur les réseaux sociaux et des contacts directs avec des organisations. Une fois les consultations lancées, les participants ont également fourni des références et des recommandations pour d'autres organisations et personnes, ce qui a permis d'augmenter le nombre de participants.

Les consultations se sont déroulées en deux phases :

- **Phase 1** : axée sur les prestataires de services, bien que quelques pairs aidants aient été orientés vers les chercheurs par les organisations participantes.
- **Phase 2** : mettre l'accent sur les pairs aidants lors de leur évaluation et de leur intégration dans les groupes de formation.

Les participants pouvaient donner leur avis lors d'entretiens individuels avec des informateurs clés ou par écrit. Les prestataires de services et les pairs aidants ont reçu un document d'information sur le projet (voir [annexes D](#) et [E](#)), un formulaire de consentement (voir [annexe F](#)) et une liste de questions avant de participer à la recherche. Ils ont également eu la possibilité de s'entretenir brièvement avec le chercheur avant de décider de participer, afin de discuter de leurs questions ou de leurs préoccupations concernant le processus.

Les entretiens ont été enregistrés à l'aide de la fonction de transcription de Microsoft Teams. Les transcriptions et les contributions écrites ont ensuite été nettoyées et compilées avant d'être analysées en identifiant et en classant manuellement les thèmes. Les documents de recherche contenant des informations confidentielles et personnelles (par exemple, les transcriptions brutes, les contributions originales) ont été détruits une fois la rédaction du rapport terminée.

Pour obtenir le profil des participants à la consultation, voir [l'annexe C](#).

Pour plus d'informations sur les outils de collecte de données, voir les [annexes D, E et F](#).

## LIMITATIONS

Cette étude a été confrontée à une série de défis qui ont limité la portée de ses résultats.

**Il manquait des études disponibles :** la revue de la littérature a été limitée par l'absence d'études spécifiquement liées aux programmes de soutien par les pairs destinés aux survivants de la traite des êtres humains. Bien que la revue ait été élargie pour inclure d'autres secteurs (par exemple, la santé mentale, la violence sexiste), la portée limitée de nombreuses études restreint la manière dont les résultats peuvent être appliqués à d'autres populations. Les survivants de la traite des êtres humains sont confrontés à des défis uniques qui ne sont pas toujours pris en compte dans d'autres interventions de soutien par les pairs. L'examen des résultats d'études sur la violence conjugale et les agressions sexuelles, par exemple, peut être utile pour structurer un programme de soutien par les pairs, mais il peut être nécessaire de l'adapter pour répondre aux besoins et aux circonstances spécifiques des survivants de la traite des êtres humains.

**Les études disponibles avaient une portée limitée :** l'examen a été limité par le type de recherche menée, les types de modèles de soutien par les pairs étudiés et l'absence d'outils d'évaluation communs. La plupart des recherches disponibles n'étaient pas de nature longitudinale, ce qui rendait difficile de comprendre l'efficacité de ces programmes sur des durées plus longues (par exemple, des mois ou des années). Les différents types de programmes (par exemple, en ligne, en personne, soutien individuel, animation de groupe) compliquent également l'application générale des résultats à tous les contextes. Il est apparu clairement qu'il n'existe pas de méthode standard pour mesurer le succès des programmes de soutien par les pairs, ce qui a conduit à des résultats mitigés dans diverses études.

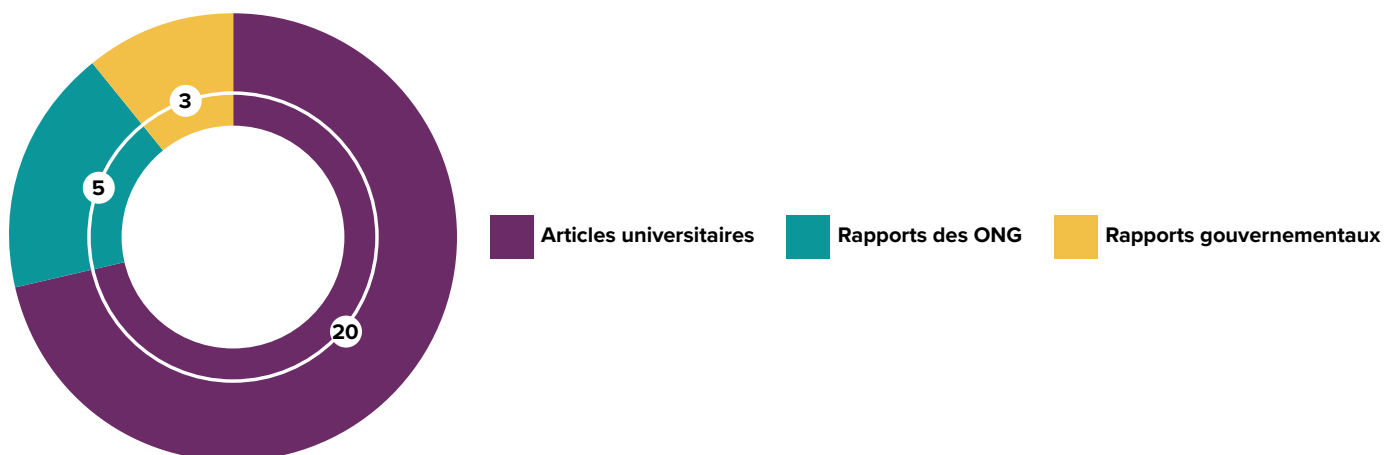
**Les commentaires négatifs faisaient souvent défaut :** de nombreuses études se sont principalement concentrées sur les avantages du soutien par les pairs et ont souvent négligé les résultats négatifs concernant les pairs aidants, les prestataires de services et les pairs/utilisateurs de services. L'absence de commentaires critiques complique la compréhension et la prise en compte des risques liés à la mise en œuvre et au fonctionnement des programmes de soutien par les pairs. De même, la participation des parties prenantes a été limitée par les points de vue exprimés lors des consultations. La plupart des participants avaient déjà une opinion positive sur le soutien par les pairs et avaient intégré une forme de travail entre pairs dans leur programme. Ces participants ont identifié des défis ou des obstacles au cours des consultations. Cependant, les consultations n'ont pas fait participer de personnes ayant eu des expériences très négatives du soutien par les pairs ou ayant des doutes sur le soutien par les pairs en général.

**La participation a été inégale selon les régions géographiques :** malgré des efforts concertés pour inclure les points de vue de l'ensemble du Canada, certaines régions du pays étaient mieux représentées que d'autres (voir l'annexe B pour les localisations géographiques des participants). Bien qu'il existe de grandes similitudes dans la compréhension et la mise en œuvre du soutien par les pairs, certaines nuances liées aux différences régionales sont probablement absentes.

## Annexe B : Répartition des sources utilisées pour la revue de la littérature

L'analyse portait sur 49 sources, dont 28 ont été utilisées dans le présent rapport. Parmi ces 28 sources, la majorité (20) était composée d'articles universitaires, suivie de 5 rapports d'organisations non gouvernementales (ONG) et de 3 rapports gouvernementaux.

Graphique 1 : Type de source



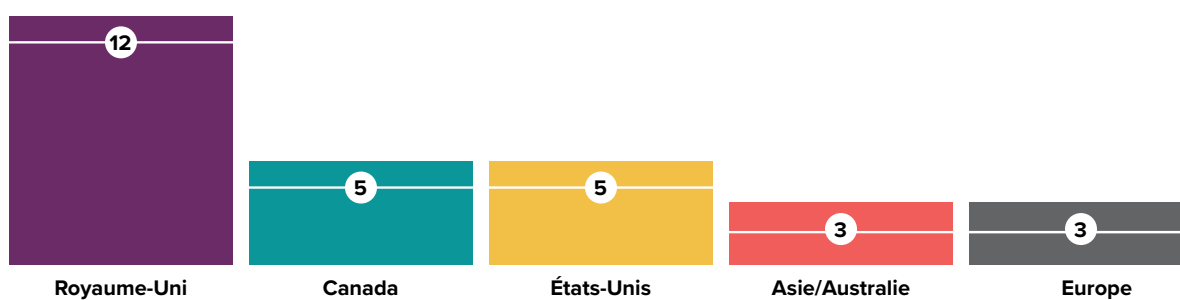
La plupart des sources ont été publiées entre 2016 et 2020 (12) et entre 2021 et 2025 (12). Quatre (4) ont été publiées entre 2010 et 2015.

Graphique 2 : Année de publication



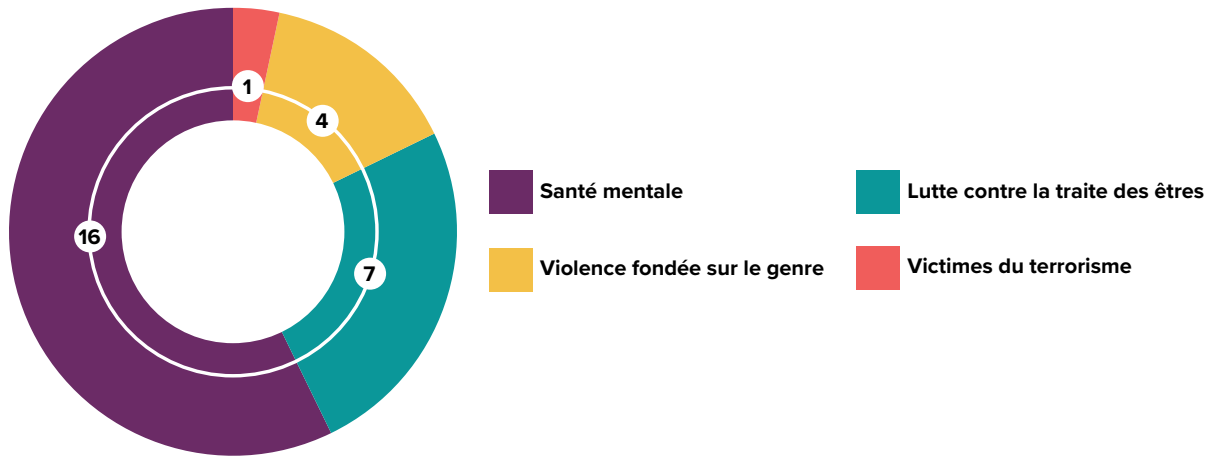
La plupart des sources ont été publiées au Royaume-Uni (12), suivies du Canada (5), des États-Unis (5), de l'Europe (3) et de l'Asie/Australie (3).

Graphique 3 : Lieu de publication



Le secteur de la santé mentale (16) représentait la majorité des sources, suivi de la lutte contre la traite des êtres humains (7) et d'autres formes de violence sexiste (4). Un (1) article était consacré aux victimes du terrorisme.

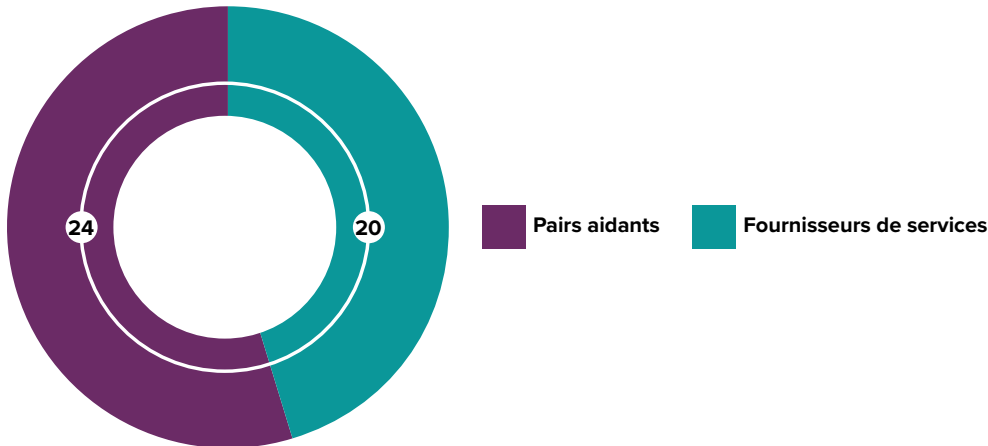
**Graphique 4 : Sources par secteur**



## Annexe C : Profil des participants à la consultation

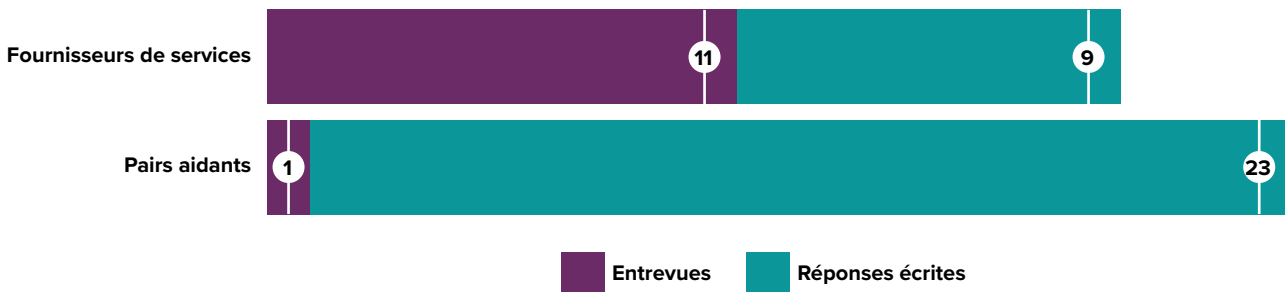
Au total, 44 consultations ont eu lieu pendant la phase de recherche de ce projet. Les participants comprenaient à la fois des prestataires de services et des pairs aidants. Les participants à la consultation des prestataires de services occupaient des postes de direction au sein de leur organisation et étaient chargés de superviser les programmes. Les participants à la consultation des pairs aidants étaient des membres du personnel de ces organisations et/ou des participants aux cohortes de formation de la deuxième phase du projet. Trente-quatre (34) organisations étaient représentées dans le cadre de ce processus de consultation.

**Graphique 5 : Participants à la consultation**



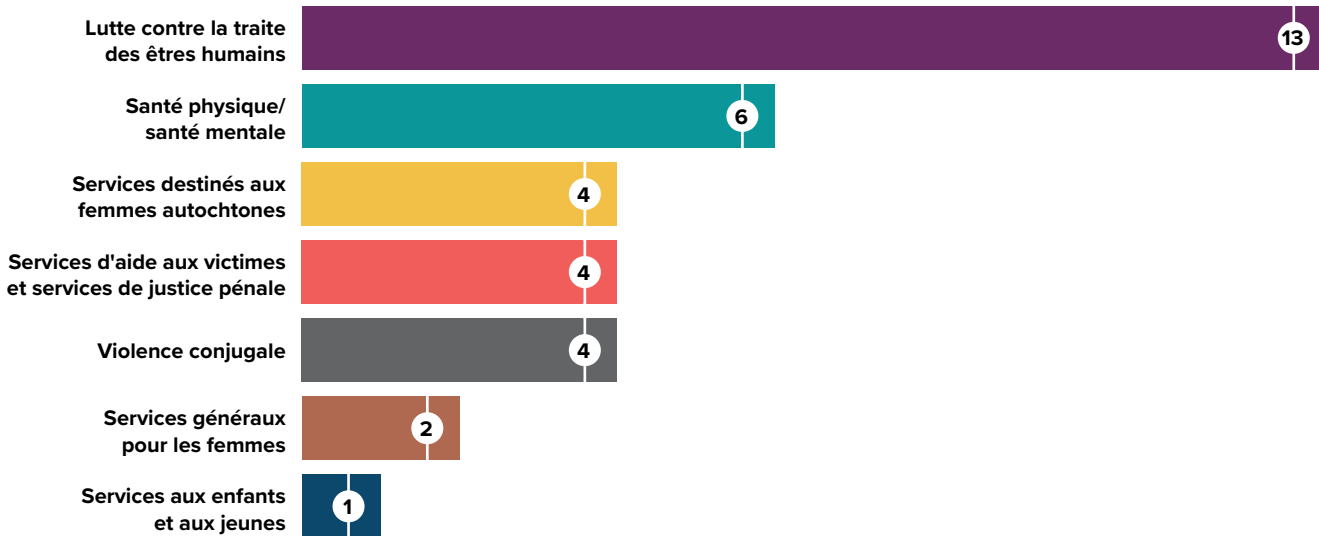
Les participants ont été proposés deux options pour participer à cette étude : un entretien individuel virtuel ou une contribution écrite. La majorité des prestataires de services (11) ont choisi de discuter avec les chercheurs lors d'un entretien d'une heure. Presque tous les pairs aidants (23) ont fait part de leurs commentaires par écrit.

**Graphique 6 : Type de participation**



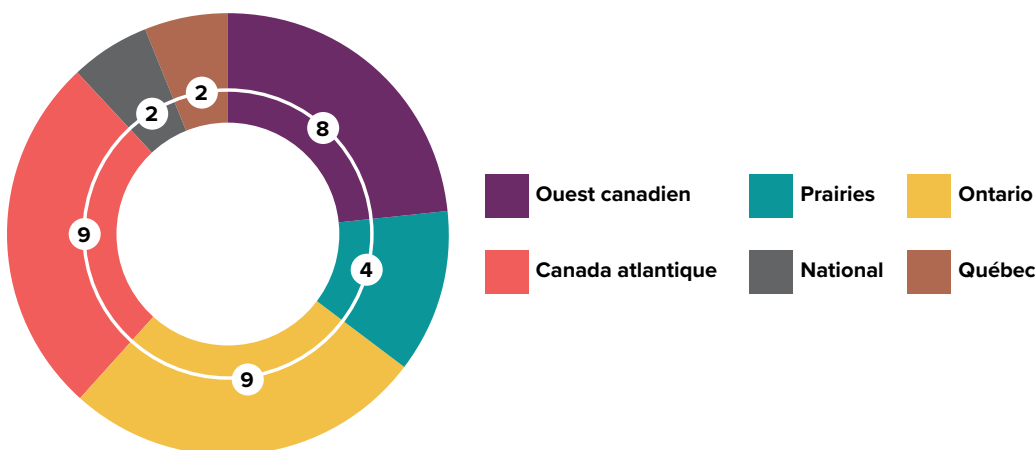
Parmi les 34 organisations qui ont participé à cette recherche, la majorité fournissait des services exclusivement aux survivants de la traite des êtres humains ou gérait au moins un programme spécifique à la traite des êtres humains, parallèlement à des programmes destinés à d'autres groupes de population (13). Outre le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains, les organisations représentaient les secteurs suivants : soins de santé/santé mentale (13), services aux femmes autochtones (4), services aux victimes/justice pénale (4), violence conjugale (4), services généraux aux femmes (2) et un (1) service aux enfants et aux jeunes.

**Graphique 7 : Type d'organisation**



Les commentaires ont été recueillis auprès d'organisations de tout le pays. La plupart des participants étaient situés dans les provinces de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador) et en Ontario, suivis par l'Ouest canadien (Alberta et Colombie-Britannique) et les provinces des Prairies (Saskatchewan et Manitoba). Deux organisations offraient des services au Québec et deux autres offraient des services à l'échelle nationale. Aucune organisation des territoires n'a participé.

**Graphique 8 : Emplacement géographique**



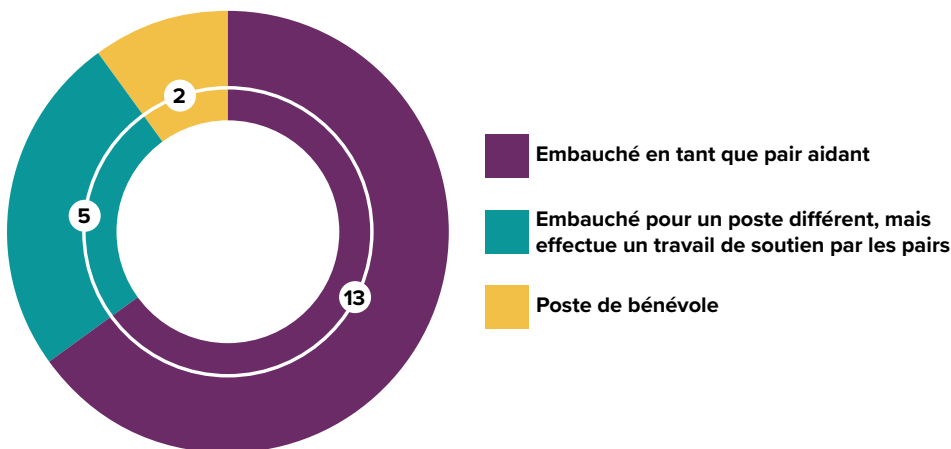
Parmi les 20 prestataires de services ayant participé à la consultation, 17\* avaient mis en place une forme ou une autre de programme de soutien par les pairs au sein de leur organisation. Beaucoup ont intégré plusieurs activités aux fonctions de soutien par les pairs, telles que le soutien individuel (13) et l'animation de groupes ou d'ateliers (6). Dans cinq (5) organisations, les pairs aidants étaient chargés d'intégrer l'expérience vécue dans d'autres domaines organisationnels, notamment dans l'élaboration de programmes et de politiques.

**Graphique 9 : Programmes de soutien par les pairs\*\***



Lorsqu'on a demandé aux participants comment les postes de soutien par les pairs étaient intégrés dans leur organisation, la majorité (13) déclarait compter au moins un travailleur de soutien par les pairs officiel. Des activités de soutien par les pairs ont également été intégrées à un poste existant. Un petit nombre d'organisations ont recruté des pairs aidants à titre bénévole ou dans le cadre de stages étudiants non rémunérés.

**Graphique 10 : Rôle du soutien par les pairs dans l'organisation**



\* Les informations contenues dans les graphiques 9 et 10 sont basées sur les réponses des prestataires de services participant à la consultation qui ont déclaré avoir mis en place une forme ou une autre de programme de soutien par les pairs au sein de leur organisation. Seuls les prestataires de services participant à la consultation ont été invités à fournir ces informations. Ces questions n'ont pas été posées aux pairs aidants participant à la consultation

\*\* Le nombre de rôles (20) est supérieur au nombre d'organisations (17) car certains prestataires de services avaient à la fois des postes officiels de soutien par les pairs et du personnel occupant d'autres postes effectuant des tâches de soutien par les pairs.

## Annexe D : Fiche d'information sur les pairs aidants de Nurturing Hope (Nourrir l'espoir)

### QUI SOMMES-NOUS?

Ancrée dans l'expérience vécue, [Voice Found](#) apporte des changements significatifs et offre un soutien fondamental aux survivants de la traite des êtres humains et des abus sexuels subis pendant l'enfance. Pour ce faire, elle propose un certain nombre de programmes et de services, notamment des soins de santé primaires et préventifs par le biais de The Clinic, un soutien aux victimes de la traite des êtres humains par le biais de Hope Found et Path Found, ainsi que des programmes destinés aux adultes ayant survécu à des abus sexuels pendant leur enfance par le biais de Strength Found. En outre, Voice Found dispense des formations sur des sujets connexes et a développé et met en œuvre le programme de formation Ethical Peer Support.

Nous nous sommes associés au [Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes](#) (« le Centre ») et mener à bien le volet de recherche de ce projet. Le Centre est un organisme caritatif national qui se consacre à l'élimination de toutes les formes de traite des personnes au Canada en mobilisant le changement systémique et en collaborant avec divers intervenants - des leaders ayant une expérience vécue, tous les niveaux de gouvernement, des entreprises du secteur privé et des prestataires de services de première ligne - afin de promouvoir les meilleures pratiques et d'éliminer les efforts redondants à travers le Canada. Le 29 mai 2019, le [Centre a lancé la Ligne d'assistance téléphonique canadienne contre la traite des personnes](#) (la « Ligne d'assistance »), un service confidentiel et multilingue, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, qui met en relation les victimes et les survivants de tout le Canada avec les services sociaux et/ou les forces de l'ordre, s'ils le souhaitent.

### QUEL EST L'OBJECTIF DE CE PROJET?

Ce projet, intitulé « Nurturing Hope: A Peer Support Path for Trafficking Survivors » (Nourrir l'espoir : un parcours de soutien par les pairs pour les survivants de la traite des personnes), est financé pour trois ans par Femmes et Égalité des sexes Canada. Il permettra d'améliorer, d'élargir et d'évaluer le programme Ethical Peer Support Program (Programme de soutien éthique par les pairs) de Voice Found. Il s'agit d'un programme de formation et de mise en œuvre de 10 semaines destiné aux organisations et aux personnes qui utilisent (ou souhaitent utiliser) le soutien par les pairs dans le cadre de leur travail d'aide aux personnes victimes de traite, d'exploitation sexuelle ou d'abus sexuels pendant leur enfance. Ce programme comble une lacune importante dans les services en formant des personnes ayant vécu cette expérience à devenir des pairs aidants, garantissant ainsi un soutien non seulement professionnel, mais aussi profondément compréhensif et empathique. Il établit également une référence en matière de bonnes pratiques dans le domaine du soutien éthique par les pairs et, une fois mis en place à plus grande échelle, il contribuera à l'objectif plus large d'un changement systémique durable, non seulement dans la manière dont les pairs aidants se présentent, mais aussi dans la manière dont les services de soutien sont fournis aux survivants de la traite et de l'exploitation.

Au cours de la **phase 1** de ce projet, nous impliquerons les prestataires de services communautaires et les pairs aidants afin de mieux comprendre la portée actuelle du travail des pairs dans le secteur de la lutte contre la traite. En outre, nous voulons identifier les défis et les obstacles liés à la mise en œuvre de tels programmes, et déterminer ce qui peut être fait pour améliorer la formation, les normes et les pratiques en matière de soutien éthique par les pairs.

Au cours de la **phase 2**, la formation améliorée sera mise à l'essai. Il y aura cinq cohortes : une pour chacune des régions géographiques suivantes : le nord de l'Ontario, les provinces des Prairies, la côte Ouest et les provinces de l'Atlantique, et une pour les superviseurs de programme et les dirigeants d'agence. Les organisations qui participent au volet recherche de ce projet pourront désigner des membres de leur personnel pour participer gratuitement aux cohortes de formation. La participation dépendra du nombre de places disponibles par cohorte et d'une évaluation de l'état de préparation réalisée par Voice Found.

Une évaluation de la formation aura lieu au cours de la **phase 3** du projet. Les organisations et leur personnel appartenant aux cohortes de formation seront invités à participer à des groupes de discussion, à des entretiens et à des enquêtes.

## **POURQUOI VOUS DEMANDE-T-ON D'Y PARTICIPER?**

**Nous souhaitons connaître votre avis.** En tant que pairs aidants dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains, nous pensons que votre point de vue est essentiel pour comprendre la valeur de ce modèle de programme. Nous aimerions également en savoir plus sur les éléments du programme qui vous ont aidé dans votre fonction, sur les défis auxquels vous avez été confronté en tant que pair aidant, ainsi que sur vos recommandations pour relever ces défis. Nous voulons nous assurer que toute expansion du programme Voice Found a un impact positif sur les pairs aidants et les personnes qu'ils soutiennent.

**Votre participation est volontaire.** Vous pouvez décider de ne plus participer à la recherche à tout moment au cours de ce processus, ou de participer autrement (voir la section 7 ci-dessous pour connaître les différentes façons de nous faire part de vos idées). Vous n'avez pas besoin de nous donner la raison pour laquelle vous avez changé d'avis. Si vous décidez de participer, il vous sera demandé de signer un formulaire de consentement.

## **QUELS SONT LES RISQUES ET LES AVANTAGES LIÉS À LA PARTICIPATION?**

Nous ne prévoyons aucun risque lié à la participation à cette recherche. Votre bien-être est très important pour nous, et nous avons travaillé dur pour concevoir ce processus de consultation afin de respecter votre vie privée et votre bien-être. Toutefois, si un problème survient et que vous vous sentez lésé de quelque manière que ce soit, nous vous présentons nos excuses et espérons que vous n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions remédier à ce préjudice.

En participant à cette recherche, vous pourrez partager vos réflexions, vos expériences et votre expertise en matière de soutien par les pairs. Cela permettra à Voice Found de développer un programme qui pourra être reproduit dans tout le pays, créant ainsi un système de soins plus solide et plus holistique pour les survivants de la traite, de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels subis pendant l'enfance.

## **COMMENT VOS INFORMATIONS SERONT-ELLES UTILISÉES?**

**Les informations que vous partagez seront utilisées pour améliorer et développer le programme de soutien éthique par les pairs de Voice Found.** En plus de contribuer à l'amélioration du programme existant de Voice Found, les résultats de la recherche serviront à l'élaboration d'outils et de supports qui partageront les meilleures pratiques et normes en matière de soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains. Ces outils seront mis à la disposition du public.

**Nous prenons très au sérieux la confidentialité et la protection de votre vie privée.** C'est pourquoi les résultats des consultations n'incluront aucune histoire personnelle ni aucune information susceptible de vous identifier de quelque manière que ce soit. Seule l'équipe de recherche aura accès aux commentaires écrits. Vous aurez un accès complet à votre contribution écrite pendant la consultation. Si vous changez d'avis au sujet de ce que vous nous avez communiqué ou si vous avez des commentaires supplémentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

## **QUELLES INFORMATIONS RECHERCHONS-NOUS?**

Les questions suivantes feront partie de la soumission écrite :

- 1) Parlez-nous de votre expérience en tant que pair aidant. Par exemple, depuis combien de temps exercez-vous cette activité, pour combien d'organisations avez-vous travaillé à ce titre, etc.
- 2) Comment avez-vous été embauché pour ce poste? (par exemple, exigences du poste, processus de recrutement, paramètres du programme, etc.)

- 3) Quelle formation et quel soutien avez-vous reçus dans le cadre de votre rôle de pair aidant? (par exemple, formation interne, supervision régulière, certifications, etc.)
- En quoi cette formation ou ce soutien vous a-t-il aidé à réussir dans votre travail?
  - Existe-t-il des aides ou des formations supplémentaires qui pourraient vous aider dans votre travail? Si oui, lesquelles?
- 4) Quels défis avez-vous rencontrés dans votre rôle de pair aidant?
- Quels éléments vous ont aidé (ou vous aideraient) à relever ces défis?
- 5) De manière générale, quels sont, selon vous, les avantages d'intégrer le soutien par les pairs dans les programmes et les organisations de lutte contre la traite des êtres humains?
- En quoi ce travail vous a-t-il été bénéfique personnellement?
  - En quoi le soutien par les pairs profite-t-il aux organisations?
  - Comment le soutien par les pairs aide-t-il les clients?

#### **QUE SE PASSERA-T-IL ENSUITE?**

Vous recevrez un document **Microsoft Word** contenant les questions ci-dessus ainsi qu'un espace pour y inscrire vos réponses. Vous pouvez répondre à autant de questions que vous le souhaitez. Une fois que vous aurez terminé, veuillez envoyer le document par courriel au chercheur principal.

## Annexe E : Fiche d'information sur les prestataires de services « Nurturing Hope » (Nourrir l'espoir)

### QUI SOMMES-NOUS?

Ancré dans l'expérience vécue, *Voice Found* favorise un changement significatif et offre un soutien fondamental au rétablissement des survivants de la traite des personnes et des abus sexuels subis pendant l'enfance. Cela se fait grâce à un certain nombre de programmes et de services, notamment : des soins de santé primaires et préventifs par l'intermédiaire de The Clinic, un soutien aux victimes de la traite des personnes par l'intermédiaire de Hope Found et de Path Found, et des programmes destinés aux adultes survivants d'abus sexuels subis pendant l'enfance par l'intermédiaire de Strength Found. En outre, Voice Found dispense des formations sur des sujets connexes et a développé et met en œuvre le programme de formation Ethical Peer Support.

Nous avons établi un partenariat avec le [\*Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes\*](#) (« le Centre ») afin de mener à bien le volet de recherche de ce projet. Le Centre est un organisme caritatif national qui se consacre à l'élimination de toutes les formes de traite des personnes au Canada en mobilisant le changement systémique et en collaborant avec divers intervenants - des leaders ayant une expérience vécue, tous les niveaux de gouvernement, des entreprises du secteur privé et des prestataires de services de première ligne - afin de promouvoir les meilleures pratiques et d'éliminer les efforts redondants à travers le Canada. Le 29 mai 2019, le [\*Centre a lancé la Ligne d'assistance téléphonique canadienne contre la traite des personnes\*](#) (la « Ligne d'assistance »), un service confidentiel et multilingue, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, qui met en relation les victimes et les survivants de toute la région du Canada avec les services sociaux et/ou les forces de l'ordre, s'ils le souhaitent.

### QUEL EST L'OBJECTIF DE CE PROJET?

Ce projet, intitulé « Nurturing Hope: A Peer Support Path for Trafficking Survivors » (Nourrir l'espoir : un parcours de soutien par les pairs pour les survivants de la traite des personnes), est financé pour trois ans par Femmes et Égalité des genres Canada. Il permettra d'améliorer, d'élargir et d'évaluer notre programme de formation au soutien éthique par les pairs. Il s'agit d'un programme de formation et de mise en œuvre de 10 semaines destiné aux organisations et aux personnes qui utilisent (ou souhaitent utiliser) le soutien par les pairs dans le cadre de leur travail d'aide aux personnes qui ont été victimes de la traite, d'exploitation sexuelle ou d'abus sexuels pendant leur enfance. Ce programme comble une lacune importante dans les services en formant des personnes ayant vécu cette expérience à devenir des pairs aidants, garantissant ainsi que le soutien apporté est non seulement professionnel, mais aussi profondément compréhensif et empathique. Il établit également une référence en matière de bonnes pratiques dans le domaine du soutien éthique par les pairs et, une fois mis à l'échelle, contribuera à l'objectif plus large d'un changement systémique durable, non seulement dans la manière dont les pairs aidants se présentent, mais aussi dans la manière dont les services de soutien sont fournis aux survivants de la traite et de l'exploitation.

Au cours de la **phase 1** de ce projet, nous ferons appel à des prestataires de services communautaires et à des pairs aidants afin de mieux comprendre la portée actuelle du travail entre pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des personnes. En outre, nous souhaitons identifier les défis et les obstacles liés à la mise en œuvre de tels programmes, ainsi que les mesures à prendre pour améliorer la formation, les normes et les pratiques en matière de soutien éthique entre pairs.

Au cours de la **phase 2**, la formation améliorée sera mise à l'essai. Il y aura cinq cohortes : une pour chacune des régions géographiques suivantes : le nord de l'Ontario, les provinces des Prairies, la côte Ouest et les provinces de l'Atlantique, et une pour les superviseurs de programme et les dirigeants d'agence. Les organisations qui participent au volet recherche de ce projet pourront désigner des membres de leur personnel pour rejoindre gratuitement les cohortes de formation. La participation dépendra du nombre de places disponibles par cohorte et d'une évaluation de l'état de préparation réalisée par Voice Found.

Une évaluation de la formation aura lieu au cours de la **phase 3** du projet. Les organisations et leur personnel appartenant aux cohortes de formation seront invités à participer à des groupes de discussion, à des entretiens et à des enquêtes.

## **POURQUOI VOUS DEMANDE-T-ON DE PARTICIPER À LA PHASE DE RECHERCHE DE CE PROJET?**

**Nous souhaitons connaître votre avis.** En tant que prestataire de services dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains ayant une expérience ou un intérêt pour le travail de soutien par les pairs, nous pensons que votre point de vue est essentiel pour comprendre la valeur de ce modèle de programme. Nous aimerions également connaître les succès et les obstacles liés à l'intégration du travail de soutien par les pairs au sein de votre organisation et de vos programmes. Plus largement, nous souhaitons évaluer dans quelle mesure les organismes de services communautaires sont intéressés par l'intégration du soutien par les pairs dans leurs programmes. Cela nous permettra de développer un programme garantissant que les pairs aidants se sentent autonomes, confiants et guidés dans le travail qu'ils accomplissent avec leurs pairs. Nous voulons également nous assurer que ce programme peut être reproduit à l'échelle nationale, créant ainsi un système de soins plus solide et plus holistique pour les survivants de la traite.

**Votre participation est volontaire.** Vous pouvez décider de ne plus participer à la recherche à tout moment au cours de ce processus, ou de participer d'une autre manière (voir la section 7 ci-dessous pour connaître les différentes façons de nous faire part de vos commentaires). Vous n'avez pas à nous donner la raison pour laquelle vous avez changé d'avis. Si vous décidez de participer, vous devrez signer un formulaire de consentement. Les membres de l'équipe de recherche prendront le temps de le passer en revue avec vous et de répondre à toutes vos questions.

## **QUELS SONT LES RISQUES ET LES AVANTAGES LIÉS À LA PARTICIPATION?**

Nous ne prévoyons aucun risque lié à la participation à cette recherche. Votre bien-être est très important pour nous, et nous avons travaillé dur pour concevoir ce processus de consultation afin de respecter votre vie privée et votre bien-être. Toutefois, si un problème survient et que vous vous sentez lésé ou perturbé de quelque manière que ce soit, nous vous présentons nos excuses et espérons que vous n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions remédier à ce préjudice.

En participant à cette recherche, vous pourrez partager vos réflexions et expériences sur le travail de soutien par les pairs. Vous aurez également la possibilité de tester gratuitement le programme amélioré et de bénéficier de l'expertise complète de Voice Found.

## **COMMENT VOS INFORMATIONS SERONT-ELLES UTILISÉES?**

**Les informations que vous partagez seront utilisées pour améliorer et développer le programme de soutien éthique par les pairs de Voice Found.** En plus de contribuer à l'amélioration de notre programme existant, les résultats de la recherche serviront à l'élaboration d'outils et de supports qui partageront les meilleures pratiques et normes en matière de soutien par les pairs dans le secteur de la lutte contre la traite des êtres humains. Ces outils seront mis à la disposition du public et nous vous les communiquerons une fois le projet terminé.

**Nous prenons très au sérieux la confidentialité et la protection de vos données personnelles.** C'est pourquoi les résultats des consultations n'incluront aucune histoire personnelle ni aucune information susceptible de vous identifier ou d'identifier votre organisation, de quelque manière que ce soit. Nous prendrons des notes pendant notre conversation afin de consigner vos idées et vos commentaires. Seule l'équipe de recherche aura accès à ces notes. Comme nous voulons nous assurer que nous avons correctement représenté vos pensées et expériences, vous aurez pleinement accès à nos notes tout au long du processus de consultation. Si vous changez d'avis sur ce que vous nous avez confié, si certaines parties de notre conversation ne doivent pas figurer dans nos résultats, ou si vous avez des commentaires supplémentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

## **QUELLES INFORMATIONS RECHERCHONS-NOUS?**

Les questions ci-dessous visent à orienter notre discussion. Nous vous les communiquons dès maintenant afin que vous ayez une idée des sujets qui nous intéressent particulièrement.

- 1) Que signifie le soutien par les pairs pour vous et votre organisation?
- 2) Le soutien par les pairs fait-il actuellement partie des programmes de votre organisation? Si oui, comment cela se présente-t-il? (par exemple, paramètres du programme, exigences du poste, processus de recrutement, ressources fournies, etc.)
  - a. Comment soutenez-vous le personnel dans son rôle de pair aidant??
  - b. Quel type de formation reçoivent les pairs aidants?
  - c. Quels défis avez-vous rencontrés dans la mise en œuvre et le fonctionnement d'un programme de soutien par les pairs?
  - d. Suivez-vous actuellement l'impact et le succès de votre programme de soutien par les pairs? Si oui, comment?
- 3) Si votre organisation ne dispose pas actuellement d'un volet de soutien par les pairs dans ses programmes, qu'est-ce qui vous empêche de le mettre en place?
- 4) Quels soutiens supplémentaires aideraient votre organisation à fonctionner et/ou à mettre en œuvre des programmes de soutien par les pairs?
- 5) De manière générale, quels sont, selon vous, les avantages d'intégrer le soutien par les pairs dans les programmes et les organisations de lutte contre la traite des êtres humains? Cela peut inclure les avantages pour votre organisation et pour les personnes qui utilisent vos services.
- 6) Seriez-vous intéressé par la participation du personnel de votre organisation à la formation et à l'évaluation du programme de soutien éthique par les pairs?

#### **QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE?**

Vous pouvez décider de la manière dont vous souhaitez participer. Les options sont les suivantes :

- Organisation d'une réunion virtuelle d'une heure via Microsoft Teams ou Zoom
- Partagez vos réflexions par écrit en répondant aux questions de la section précédente, et en envoyant vos réponses par courriel au chercheur principal.

Nous pouvons également organiser un bref appel vidéo ou téléphonique de 15 minutes quelques jours avant la réunion prévue. Cela vous permettra de faire notre connaissance, de poser des questions ou d'exprimer vos préoccupations.

## Annexe F : Formulaire de consentement « Nurturing Hope » (Nourrir l'espoir)

Nous nous efforçons de vous fournir toutes les informations nécessaires pour que vous puissiez prendre une décision éclairée quant à votre participation à ce projet. Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions ou préoccupations concernant l'objectif de ce projet et la manière dont nous utiliserons les informations que vous nous communiquerez, veuillez contacter le chercheur principal.

Veuillez lire attentivement chaque déclaration et cocher la case si vous acceptez. Signer et dater la page 2, et retourner au chercheur principal.

1. Je confirme avoir lu la fiche d'information – ou l'avoir fait lire – et avoir compris l'objectif du projet ainsi que les informations que l'on me demande de partager.
2. J'ai eu l'occasion d'examiner les informations et de poser des questions sur le projet.  
Je confirme que ces questions ont reçu des réponses satisfaisantes.
3. Je comprends que ma participation est volontaire et que je suis libre de cesser de participer à tout moment ou de modifier la manière dont je participe.
4. Je comprends que je contrôle mes propres informations. Je peux demander à consulter mes données à tout moment pendant la mise en œuvre du projet. Je peux également demander leur suppression et leur exclusion des résultats.
5. Je comprends que mes informations seront stockées en toute sécurité et que seule l'équipe du projet y aura accès avant qu'elles ne soient fusionnées avec celles des autres participants.
6. Je comprends que la confidentialité et l'anonymat seront préservés et qu'il ne sera pas possible de m'identifier dans les documents ou publications finaux.
7. J'accepte de participer à ce projet.

\*En saisissant votre nom, vous signez ce formulaire de consentement.\*

Nom du participant : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom du membre de l'équipe du projet : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

# Références

- Abbas, J. (2020). *Rooting resilience: A needs assessment about women with disabilities, gender-based violence, and the potential of peer support services*. DisAbled Women's Network (DAWN). 3–32. [https://dawnCanada.net/wp-content/uploads/2024/10/rooting-resilience-dawn\\_1\\_2.pdf](https://dawnCanada.net/wp-content/uploads/2024/10/rooting-resilience-dawn_1_2.pdf)
- Bowman, M.E., & Dunn, B. (2023). Empowerment or exploitation? Ethical engagement of survivor leaders in anti-trafficking organizations. *Journal of Public and Nonprofit Affairs*, 9(3), 386–404. <https://jpna.org/index.php/jpna/article/view/803>
- Brown-Graham, A., et al. (2022). *Peer support as a social capital strategy for programs serving individuals reentering from incarceration and survivors of intimate partner violence or human sex trafficking*. U.S. Department of Health and Human Services' Office of the Assistant Secretary for Planning and Evaluation (ASPE): Washington, DC, USA. <https://aspe.hhs.gov/reports/peer-support-social-capital-development>
- Bush, A. (2019). *Adapting peer support models for survivors at the intersection of trafficking and substance Use*. National Human Trafficking Training and Technical Assistance Center. Link unavailable.
- Chang, Y-C., et al. (2025). Exploring the attitudes of mental health professionals toward recovery and peer support in Taiwan. *BMC Psychiatry*. 25. <https://bmcp psychiatry.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12888-025-06705-7>
- Charles, A., et al. (2021). Initial training for mental health peer support workers: Systematized review and international Delphi consultation. *JMIR Mental Health*, 8(5), e25528. <https://mental.jmir.org/2021/5/e25528>
- Engdahl, P., et al. (2025). Stakeholders' perspectives on the landscape of peer support in Swedish mental health services: A qualitative study. *Journal of Psychosocial Rehabilitation and Mental Health*. 1–14. <https://link.springer.com/article/10.1007/s40737-025-00452-4>
- England, G. (2023). *Recommendations for implementing human trafficking peer support within the justice system*. Center for Justice Innovation. 1–3. [https://www.innovatingjustice.org/sites/default/files/media/document/2023/TBE\\_CJI\\_FactSheet\\_Project%20HEAL%20Peer%20Support.pdf](https://www.innovatingjustice.org/sites/default/files/media/document/2023/TBE_CJI_FactSheet_Project%20HEAL%20Peer%20Support.pdf)
- Family Services of Peel. (2020). *Peer-to-peer support toolkit development for survivors of human trafficking: A work in progress*. [https://fspeel.org/wp-content/uploads/2020/12/Peer-to-Peer\\_Support\\_Toolkit\\_for\\_HT\\_Survivors-Work\\_in\\_Progress\\_June2020.pdf](https://fspeel.org/wp-content/uploads/2020/12/Peer-to-Peer_Support_Toolkit_for_HT_Survivors-Work_in_Progress_June2020.pdf)
- Gillard, S., et al. (2017). Describing a principles-based approach to developing and evaluating peer worker roles as peer support moves into mainstream mental health services. *Mental Health and Social Inclusion*. 21, 3, 133–143. <https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/mhsi-03-2017-0016/full/html>
- Gillard, S. (2019). Peer support in mental health services: Where is the research taking us, and do we want to go there? *Journal of Mental Health*, May, 1–4. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09638237.2019.1608935>
- Gregory, A., et al. (2021). Perceptions of peer support for victim-survivors of sexual violence and abuse: An exploratory study with key stakeholders. *Sage Journals*. 35: 15–16. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/08862605211007931>
- Hurlock, D. (2010). *All of the women are weavers: A community capacity building peer model and social inclusion*. Women's Centre of Calgary. 1–41. <https://www.womenscentrecalgary.org/wp-content/uploads/2020/01/All-the-Women-are-Weavers-Peer-Model-Report-2010.pdf>
- Ibrahim, N., et al. (2020). A systematic review of influences on implementation of peer support work for adults with mental health problems. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 55, 285–293. <https://link.springer.com/article/10.1007/s00127-019-01739-1>
- Johansen, K., et al. (2023). *Preparing the implementation of peer support work in FACT: Exploring perspectives of managers*. Pre-print.

<https://www.researchsquare.com/article/rs-3353072/v1>

Lerbaek, B., et al. (2024). Non-peer professionals' understanding of recovery and attitudes towards peer support workers joining existing community mental health teams in the North Denmark Region: A qualitative study. *International Journal of Mental Health Nursing*, 33, 6, 2043–2053. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/inm.13349>

Lockyer, S. (2020). Beyond inclusion: Survivor-leader voice in anti-human trafficking organizations. *Journal of Human Trafficking*, 8(2), 135–156. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23322705.2020.1756122>

Reeves, V., et al. (2024). Actions targeting the integration of peer workforces in mental health organisations: a mixed-methods systematic review. *BMC Psychiatry*, 24, 211. <https://bmcp psychiatry.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12888-024-05664-9>

Repper, J. & Carter, T. (2011). A review of the literature on peer support in mental health services, *Journal of Mental Health*, August, 20(4), 392–411. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.3109/09638237.2011.583947>

Repper, J. & Watson, E. (2012). A year of peer support in Nottingham: The peer support workers and their work with individuals. *Journal of Mental Health Training, Education and Practice*, 7, 2, 79–84. <https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/17556221211236475/full/html>

Sunderland, K. & Mishkin, W. (2013). *Guidelines for the practice and training of peer support*. Peer Leadership Group, Mental Health Commission of Canada. <https://mentalhealthcommission.ca/wp-content/uploads/2021/09/Guidelines-for-the-Practice-and-Training-of-Peer-Support.pdf>

Tsai, L., et al. (2021). Strengthening services for survivors of human trafficking: Recommendations from survivors in Cambodia. *Journal of Human Trafficking*, 9, 1–17. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23322705.2021.1899526>

Veterans Ombudsman. (2021). *Peer support for veterans who have experienced military sexual trauma: Investigative report*. Government of Canada. [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2021/acc-vac/V104-29-2021-eng.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2021/acc-vac/V104-29-2021-eng.pdf)

Watkins, J. (2017). Peer-support groups for cross-border victims of terrorism: Lessons learnt in the UK after the 9/11 and Paris attacks. *Temida*, 20(1), 65–76. <https://doiserbia.nb.rs/Article.aspx?ID=1450-66371701065W>

Watson, E. (2017a). The growing pains of peer support. *Mental Health and Social Inclusion*, 21, 3, 129–32. <https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/mhsi-03-2017-0017/full/html>

Watson, E. (2017b). The mechanisms underpinning peer support: A literature review. *Journal of Mental Health*, 28(6), 677–688. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09638237.2017.1417559>

Watson, E. (2020). *“The system is mad making”: Peer support and the institutional context of an NHS mental health service*. PhD thesis, University of Nottingham. [https://www.researchgate.net/publication/348325628\\_The\\_system\\_is\\_mad\\_making\\_peer\\_support\\_and\\_the\\_institutional\\_context\\_of\\_an\\_NHS\\_mental\\_health\\_service](https://www.researchgate.net/publication/348325628_The_system_is_mad_making_peer_support_and_the_institutional_context_of_an_NHS_mental_health_service)

White, S., et al. (2020). The effectiveness of one-to-one peer support in mental health services: a systematic review and meta-analysis. *BMC Psychiatry*, 20, 534. <https://bmcp psychiatry.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12888-020-02923-3>

# Notes de fin

- 1 Reeves, V., et al. (2024). Actions targeting the integration of peer workforces in mental health organisations: A mixed-methods systematic review. *BMC Psychiatry*, 24, 211. <https://bmcp psychiatry.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12888-024-05664-9>
- 2 Watson, E. (2020). "The system is mad making": Peer support and the institutional context of an NHS mental health service. PhD thesis, University of Nottingham. <https://eprints.nottingham.ac.uk/61221/>
- 3 Abbas, J. (2020). *Rooting resilience: A needs assessment about women with disabilities, gender-based violence, and the potential of peer support services*. DisAbleD Women's Network (DAWN). 3–32. [https://dawnCanada.net/wp-content/uploads/2024/10/rooting-resilience-dawn\\_1\\_2.pdf](https://dawnCanada.net/wp-content/uploads/2024/10/rooting-resilience-dawn_1_2.pdf)
- 4 Ibrahim, N., et al. (2020). A systematic review of influences on implementation of peer support work for adults with mental health problems. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 55, 285–293. <https://link.springer.com/article/10.1007/s00127-019-01739-1>
- 5 Gillard, S. (2019). Peer support in mental health services: Where is the research taking us, and do we want to go there? *Journal of Mental Health*, 28(4), 341–344. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09638237.2019.1608935>
- 6 Watson, E. (2017b). The mechanisms underpinning peer support: A literature review. *Journal of Mental Health*, 28(6), 677–688, p. 680. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09638237.2017.1417559>
- 7 Charles, A., et al. (2021). Initial training for mental health peer support workers: Systematized review and international Delphi consultation. *JMIR Mental Health*, 8(5), e25528, p. 2. <https://mental.jmir.org/2021/5/e25528>
- 8 Watson (2020), p. 6.
- 9 Abbas (2020), p. 14.
- 10 Lerbaek, B., et al. (2024). Non-peer professionals' understanding of recovery and attitudes towards peer support workers joining existing community mental health teams in the North Denmark Region: A qualitative study. *International Journal of Mental Health Nursing*, 33, 6, 2043–2053, p. 2044. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/inm.13349>
- 11 Gillard (2019), p. 1
- 12 Bowman, M.E., & Dunn, B. (2023). Empowerment or exploitation? Ethical engagement of survivor leaders in anti-trafficking organizations. *Journal of Public and Nonprofit Affairs*, 9(3), 386–404, p. 391. <https://jpna.org/index.php/jpna/article/view/803>
- 13 Lockyer, S. (2020). Beyond inclusion: Survivor-leader voice in anti-human trafficking organizations. *Journal of Human Trafficking*, 8(2), 135–156, p. 145. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23322705.2020.1756122>
- 14 England, G. (2023). *Recommendations for implementing human trafficking peer support within the justice system*. Center for Justice Innovation. 1–3, p. 3. [https://www.innovatingjustice.org/sites/default/files/media/document/2023/TBE\\_CJI\\_FactSheet\\_Project%20HEAL%20Peer%20Support.pdf](https://www.innovatingjustice.org/sites/default/files/media/document/2023/TBE_CJI_FactSheet_Project%20HEAL%20Peer%20Support.pdf)
- 15 Bowman & Dunn (2023), p. 386.
- 16 Tsai, L., et al. (2021). Strengthening services for survivors of human trafficking: Recommendations from survivors in Cambodia. *Journal of Human Trafficking*, 9, 3, 311–327, p. 2. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23322705.2021.1899526>
- 17 Lockyer (2020), p. 136.
- 18 Hurlock, D. (2010). *All of the women are weavers: A community capacity building peer model and social inclusion*. The Women's Centre of Calgary. 1–41, p. 18. <https://www.womenscentrecalgary.org/wp-content/uploads/2020/01/All-the-Women-are-Weavers-Peer-Model-Report-2010.pdf>
- 19 Repper, J. & Carter, T. (2011). A review of the literature on peer support in mental health services. *Journal of Mental Health*, 20(4), 392–411, p. 397. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.3109/09638237.2011.583947>

- 20 Brown-Graham, A., et al. (2022). *Peer support as a social capital strategy for programs serving individuals reentering from incarceration and survivors of intimate partner violence or human sex trafficking*. U.S. Department of Health and Human Services, Office of the Assistant Secretary for Planning and Evaluation (ASPE): Washington, D.C., USA. p. 4. <https://aspe.hhs.gov/reports/peer-support-social-capital-development>
- 21 Family Services of Peel. (2020). *Peer-to-peer support toolkit development for survivors of human trafficking: A work in progress*. Peel Institute on Violence Prevention. 1–13, p. 9. [https://fspeel.org/wp-content/uploads/2020/12/Peer-to-Peer\\_Support\\_Toolkit\\_for\\_HT\\_Survivors-Work\\_in\\_Progress\\_June2020.pdf](https://fspeel.org/wp-content/uploads/2020/12/Peer-to-Peer_Support_Toolkit_for_HT_Survivors-Work_in_Progress_June2020.pdf)
- 22 England (2023), p. 1.
- 23 Watkins, J. (2017). Peer-support groups for cross-border victims of terrorism: Lessons learnt in the UK after the 9/11 and Paris attacks. *Temida*, 20(1), 65–76, p. 70. <https://doiserbia.nb.rs/Article.aspx?ID=1450-66371701065W>
- 24 Family Services of Peel (2020), p. 7.
- 25 Repper, J. & Watson, E. (2012). A year of peer support in Nottingham: The peer support workers and their work with individuals. *Journal of Mental Health Training, Education and Practice*, 7, 2, 79–84, p. 82. <https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/17556221211236475/full/html>
- 26 Veterans Ombudsman. (2021). *Peer support for veterans who have experienced military sexual trauma: Investigative Report*. Government of Canada. p. 8. [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2021/acc-vac/V104-29-2021-eng.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2021/acc-vac/V104-29-2021-eng.pdf)
- 27 Repper & Watson (2012), p. 81.
- 28 Brown-Graham (2022), p. 4.
- 29 England (2023), p. 1.
- 30 Abbas (2020), p. 20.
- 31 Repper & Carter (2011), p. 397.
- 32 Repper & Carter (2011), p. 398.
- 33 Bush, A. (2019). *Adapting peer support models for survivors at the intersection of trafficking and substance use*. National Human Trafficking Training and Technical Assistance Center. p. 17. Link unavailable.
- 34 Chang, Y-C., et al. (2025). Exploring the attitudes of mental health professionals toward recovery and peer support in Taiwan. *BMC Psychiatry*, 25, p. 271. <https://bmcp psychiatry.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12888-025-06705-7>
- 35 Watson (2017b), p. 9.
- 36 Watson (2020), p. 52.
- 37 Repper & Carter (2011), p. 398.
- 38 Watson (2017b), p. 9.
- 39 Watson (2020), p. 49.
- 40 Tsai (2021), p. 1.
- 41 Bowman & Dunn (2023), p. 400.
- 42 Bowman & Dunn (2023), p. 397.
- 43 England (2023), p. 3.
- 44 Repper & Carter (2011), p. 400.
- 45 Tsai (2021), p. 2.
- 46 England (2023), p. 3.
- 47 Family Services Peel (2020), p. 6-7.
- 48 Family Services Peel (2020), p. 6-7.
- 49 Gregory, A., et al. (2021). Perceptions of peer support for victim-survivors of sexual violence and abuse: An exploratory study with key stakeholders. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(15-16), NP14036-NP14065, p. NP14047. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/08862605211007931>

- 50 Family Services Peel (2020), p. 11-12.
- 51 Gregory (2021), p. 9.
- 52 Watson (2020), p. 48.
- 53 Repper & Carter (2011), p. 398.
- 54 Engdahl, P., et al. (2025). Stakeholders' perspectives on the landscape of peer support in Swedish mental health services: A qualitative study. *Journal of Psychosocial Rehabilitation and Mental Health*, 1–14., p. 11. <https://link.springer.com/article/10.1007/s40737-025-00452-4>
- 55 Repper & Carter (2011), p. 398.
- 56 Lerbaek (2024), p. 8.
- 57 Repper & Carter (2011), p. 399.
- 58 Gillard, S., et al. (2017). Describing a principles-based approach to developing and evaluating peer worker roles as peer support moves into mainstream mental health services. *Mental Health and Social Inclusion*, 21(3), 133-143, p. 135. <https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/mhsi-03-2017-0016/full/html>
- 59 Gillard (2019), p. 1.
- 60 England (2023), p. 3.
- 61 Brown-Graham (2022), p. 7.
- 62 Gillard (2017), p. 135.
- 63 Gillard (2019), p. 2.
- 64 Lerbaek (2024), p. 8.
- 65 Bowman & Dunn (2023), p. 395.
- 66 Gregory, A (2021), p. 10.
- 67 Sunderland, K. & Mishkin, W. (2013). *Guidelines for the practice and training of peer support*. Peer Leadership Group, Mental Health Commission of Canada. 1–54, p. 18. <https://mentalhealthcommission.ca/wp-content/uploads/2021/09/Guidelines-for-the-Practice-and-Training-of-Peer-Support.pdf>
- 68 Sunderland & Mishkin (2013), p. 18.
- 69 Engdahl (2025), p. 9.
- 70 Watson, E. (2017a). The growing pains of peer support. *Mental Health and Social Inclusion*, 21, 3, 129–132, p. 130. <https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/mhsi-03-2017-0017/full/html>
- 71 Charles (2021), p. 11.
- 72 Gillard (2019), p. 1.
- 73 England (2023), p. 2.
- 74 White, S., et al. (2020). The effectiveness of one-to-one peer support in mental health services: a systematic review and meta-analysis. *BMC Psychiatry*, 20:534, p. 2. <https://bmcp psychiatry.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12888-020-02923-3>
- 75 England (2023), p. 2.
- 76 Charles (2021), p. 11.
- 77 Johansen, K., et al. (2023). *Preparing the implementation of peer support work in FACT: Exploring perspectives of managers*. Pre-print, p. 3. <https://www.researchsquare.com/article/rs-3353072/v1>
- 78 England (2023), p. 2.
- 79 Brown-Graham (2022), p. 7.
- 80 Lockyer (2020), p. 13.
- 81 England (2023), p. 2.